

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

POUR LES

PROVINCES DE QUEBEC ET DE MONTREAL

NOUVELLE SERIE

SOIXANTE-SEPTIÈME NUMÉRO

FÉVRIER 1899



MONTREAL

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue Saint-Paul

1899

Permis d'imprimer :

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Archevêché de Montréal, 16 janvier 1899.

COMPTES-RENDUS

ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

*Etat des recettes de l'Œuvre de la Propagation de la foi dans
l'archidiocèse de Québec, pour l'année 1898,
62ème année.*

VILLE DE QUÉBEC

Basilique.....	\$152 00	Report.....	\$310 01
Notre-Dame de la Garde	1 00	Saint-Jean-Baptiste.....	45 00
Archevêché.....	10 00	Ecole des Frères de Saint-	
Séminaire.....	10 00	Jean-Baptiste.....	100 00
Hôtel-Dieu.....	28 00	Saint-Roch.....	441 72
Ursulines.....	40 00	Ecole des Frs de S.-Roch.	78 50
Hôpital-Général.....	41 51	Saint-Sauveur.....	214 74
Sœurs de la Charité.....	9 00	Ec. des Frs de S.-Sauveur.	139 54
Sœurs du Bon-Pasteur..	4 00	Asile Saint-Michel.....	13 00
Saint-Patrice.....	14 50	Hôpital du Sacré-Cœur...	3 00
A reporter.....	\$310 01	A reporter.....	\$1,345 51

CAMPAGNES

Report.....	\$1,345 51	Report.....	\$2,085 09
Adrien Saint.....		Berthier.....	5 28
Agapit Saint.....	6 00	Bienville.....	45 00
Agathe Sainte.....	4 06	Bruno Saint.....	5 75
Alban Saint.....	35 00	Buckland.....	
Alexandre Saint.....	6 45	Cajetan Saint.....	
Ambroise Saint.....	51 25	Calixte Saint.....	65 00
Anastasie Sainte.....	5 00	Cap-Santé.....	30 49
Ancienne Lorette.....	96 60	Cap-Saint-Ignace.....	106 75
André Saint.....	17 00	Casimir Saint.....	
Ange-Gardien.....	34 35	Catherine Sainte.....	
Anges SS. de Beauce....	2 50	Charles Saint.....	33 00
Anne Sainte de Beaupré..	18 35	Charlesbourg.....	88 27
Anne Ste de Lapcataière	61 00	Château-Richer.....	13 10
Anselme Saint.....	48 50	Claire Sainte.....	
Antoine Saint.....	7 70	Collège de Lévis.....	18 65
Antonin Saint.....	9 66	Côme Saint.....	
Apollinaire Saint.....	19 90	Couvent de J.-M., Sillery	5 00
Aubert Saint.....	7 38	Cranbourne.....	
Augustin Saint.....	159 25	Croix Sainte.....	80 00
Basile Saint.....	24 00	Cyrille Saint.....	4 32
Beaumont.....	13 28	Damase Saint.....	
Beauport.....	107 35	Damien Saint.....	
Bernard Saint.....	5 00		
A reporter.....	\$2,085 09	A reporter.....	\$2,585 70

Report.....	\$2,585 70	Report.....	\$3,912 66
David Saint.....	26 75	Kamouraska.....	8 55
Denis Saint.....	27 30	Lambert Saint.....	19 00
Deschambault.....	77 72	Lambton.....	4 00
Désiré Saint.....		Laurent Saint.....	75 00
Ecureuils.....	16 00	Laval et Lac-Beauport....	4 13
Edouard St de Frampton	11 00	Lazare Saint.....	20 10
Edouard St de Lotbinière	79 00	Léon Saint.....	
Eleuthère Saint.....	3 00	Lévis.....	242 16
Elzéar Saint.....	7 45	Lotbinière.....	22 45
Emmèlie Sainte.....	7 50	Louise Sainte.....	8 35
Ephrem Saint.....	7 25	Magloire Saint.....	5 00
Etienne Saint.....	12 00	Malachie Saint.....	
Eugène Saint.....	11 30	Marguerite Sainte.....	
Evariste Saint.....	12 00	Marie Sainte.....	22 50
Famille Sainte.....	34 00	Martin Saint.....	
Félix Saint au Cap Rouge	4 68	Maxime Saint.....	
Ferdinand Saint.....		Méthode Saint.....	
Ferréol Saint.....	17 74	Michel Saint.....	61 00
Flavien Saint.....	29 00	Mont-Carmel.....	3 25
Foye Sainte.....	35 45	Narcisse Saint.....	
François St de Beauce....	40 29	Nérée Saint.....	2 50
François St du Sud.....		Nicolas Saint.....	5 45
François St I. O.....	27 34	N.-D. de Montauban....	2 00
Frédéric Saint.....	32 10	N.-D. du Portage.....	14 32
Georges Saint.....	16 65	N.-D. du Rosaire.....	
Germain Saint.....	1 00	Onésime Saint.....	1 25
Germaine Sainte.....		Pacôme Saint.....	3 00
Gervais Saint.....	45 00	Pamphile Saint.....	35 35
Giles Saint.....		Pascal Saint.....	82 35
Grégoire Saint.....		Patrice Saint.....	1 50
Grondines.....	65 45	Paul Saint.....	6 75
Hélène Sainte.....	35 31	Perpétue Sainte.....	5 78
Hénédine Sainte.....	27 95	Pétronille Sainte.....	19 82
Henri Saint.....	52 67	Philémon Saint.....	
Honoré Saint.....	15 25	Philippe Saint.....	31 75
Inverness.....	12 00	Philomène Sainte.....	
Isidore Saint.....	31 00	Pierre St, de Broughton	14 35
Ile-aux-Grues.....	32 52	Pierre Saint, I. O.....	100 87
Islet.....	76 98	Pierre Saint, du Sud.....	27 00
Jean-Chrysostôme Saint.	20 00	Pointe-aux-Trembles....	44 00
Jean Saint, Deschailous.	22 13	Portneuf.....	28 00
Jean Saint, I. O.....	136 00	Prosper Saint.....	
Jean Saint, Port-Joly....	35 50	Raphaël Saint.....	7 00
Jeanne Sainte.....	27 20	Raymond Saint.....	51 25
Joachim Saint.....	42 30	Rivière-du-Loup.....	50 12
Joseph Saint, de Beauce.	91 06	Rivière-du-Quelle.....	2 75
Joseph Saint, de Lévis....	4 00	Roch Saint, des Aulnaies.	29 00
Julie Sainte.....	15 62	Romuald Saint.....	10 00
Justine Sainte.....	2 50	Sacré-Cœur de Jésus.....	6 85
A reporter.....	\$3,912 66	A reporter.....	\$4,991 16

Report.....	\$4,991 16	Report.....	\$5,026 69
Sacré-Cœur de Marie....		Thomas Saint.....	76 55
Samuel Saint.....	8 00	Tite Saint.....	
Sébastien Saint.....	14 54	Ubalde Saint.....	
Séverin Saint.....		Valcartier.....	
Sillery.....		Vallier Saint.....	39 00
Sophie Sainte.....	5 20	Victor Saint.....	12 00
Stoneham.....		Zacharie Saint.....	
Sylvestre Saint.....	7 79		
		Total.....	\$5,154 24
A reporter.....	\$5,026 69		

Montant des contributions.....	\$5,154 24
Intérêts et dons particuliers, etc.....	187 00
Don d'un inconnu de St-Henri.....	25 00
“ de M. J. E. Martineau, C. S. S., de St-Roch de Québec.....	45 00
“ d'un inconnu, pour la Propagation de la Foi de Lyon.....	48 00
Legs de feu M. Francis McDonnell, ptre.....	300 00
“ feu Marcelline Bédard de Beauport.....	25 00
“ “ Henriette Ozaley de l'Hôpital-Général.....	22 50
“ feu Michel Tanguay de Saint-Charles.....	22 50
“ “ Prudent Renouf des Trois-Pistoles.....	3 33
Total de la recette.....	\$5,832 57

DÉPENSES POUR 1898-99

Donné à Mgr de Chicoutimi.....	\$500 00
Annales.....	400 00
Vases sacrés et ornements.....	625 49
Missions étrangères (dons spéciaux).....	51 33
Mission de Saint-Antoine de Pontbriand.....	20 00
“ Saint-Benoît-Labre.....	50 00
“ Sainte-Christine.....	64 25
“ Saint-Gédéon.....	150 00
“ du Lac Noir.....	177 00
“ Leeds.....	230 00
“ Saint-Léonard-de-Port-Maurice.....	100 00
“ Saint-Ludger.....	100 00
“ Saint-Nazaire.....	43 00
“ Saint-Prosper.....	150 00
“ Sainte-Rose.....	100 00
“ Sault-Montmorency.....	32 00
“ Stadacona.....	64 50
Œuvre des Sourds-Muets.....	200 00
A repor ^t er.....	\$3,057 57

	Report.....	\$3,057 57
Missionnaire de	Saint-Achillée.....	20 00
"	Saint-Adolphe et de Stoneham.....	200 00
"	Saint-Antoine de Pontbriand.....	200 00
"	Asiford (St-Onésime).....	30 00
"	Sainte-Christine.....	75 00
"	Saint-Damase.....	150 00
"	Saint-Eleuthère.....	100 00
"	Saint-Gédéon.....	50 00
"	Inverness.....	150 00
"	Lac Noir.....	150 00
"	Laval et Lac Beauport.....	75 00
"	Saint-Léonard-de-Port-Maurice.....	100 00
"	Saint-Marcel.....	150 00
"	N.-D. de Lourdes.....	50 00
"	N.-D. du Rosaire.....	175 00
"	Sainte-Perpétue.....	175 00
"	Sainte-Praxède.....	25 00
"	Saint-Rémi du Lac-au-Sable.....	150 00
"	Rivière-à-Pierre.....	100 00
"	Sainte-Rose.....	200 00
"	Stadacona.....	200 00
"	Saint-Théophile.....	200 00
"	Valcartier.....	50 00
	Total.....	\$5,832 57

RÉSUMÉ.

Recette de 1898.....	\$5,832 57
Somme allouée pour 1898-99.....	5,832 57

Conseil de la Propagation de la Foi à Québec

L'Honorable P. GARNEAU, Président,
M. TH. LEDROIT, Vice-Président,
Mgr C. A. MAROIS, V.-G.
M. J. A. CHARLEBOIS, Secrétaire,
Mgr H. TÊTU, Trésorier,
M. J. ELIE MARFINEAU,
M. CYRILLE TESSIER,
M. ED. FOLEY,
L'Honorable THS CHAPAIS,
M. IGNACE AUBERT.

Archevêché de Québec, 31 décembre 1898.

H. TÊTU, PTRN.

DIOCÈSE DE MONTREAL

*État des Recettes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, dans le diocèse
de Montréal, pour l'année 1898.*

VILLE DE MONTREAL ET BANLIEUE.

Notre-Dame.....	307 00	Report.....	\$ 915 00
Saint-Pierre.....	262 84	Saint-Vincent-de-Paul...	22 00
Saint-Louis.....	80 00	Saint-Jean-Baptiste.....	20 60
Saint-Jacques.....	70 55	Sainte-Brigide.....	17 70
La Cathédrale.....	41 60	T. S. Enf.-Jésus du M. E.	17 43
Sainte-Anne.....	41 16	Sainte-Cunégonde.....	11 00
Saint-Grégoire.....	40 00	Sacré-Cœur.....	5 00
Hôtel-Dieu.....	39 85	Collège de Montréal.....	5 00
Notre-Dame de Grâce....	32 00	Collège des Jésuites.....	4 73
<hr/>		<hr/>	
A reporter.....	\$ 915 00	Total.....	\$1018 46

CAMPAGNES.

Saint-Barthélemi (2 ans).	439 00	Report.....	\$2186 33
Saint-Roch de l'Achigan	165 15	Saint-Alexis.....	36 00
L'Epiphanie.....	143 07	Contreccœur.....	36 00
Saint-Constant.....	129 30	St-Léonard de Port-M..	34 50
Saint-Isidore.....	111 15	Saint-Gabriel de Brandon	33 25
Saint-Remi.....	110 00	Sainte-Thérèse.....	32 50
L'Assomption.....	87 79	Longueuil.....	31 52
Saint-Sulpice.....	87 00	Saint-Frs de Sales.....	30 00
Saint-Cuthbert.....	85 00	Sault-au-Récollet	29 00
Saint-Henri de Mascouc.	80 02	Sainte-Elisabeth.....	28 20
Saint-Jacques de l'Achig.	76 00	Lanoraie.....	27 60
Isle Dupas.....	72 80	Saint-André.....	27 00
Laprairie.....	69 10	Saint-Paul de Joliette..	27 00
Verchères.....	68 00	Joliette.....	27 00
Varenes.....	55 35	Chambly.....	27 00
Sainte-Geneviève	52 93	Saint-Ignace de Loyola.	26 50
Lachine.....	52 50	Sainte-Monique.....	25 00
Saint-Paul l'Ermité.....	48 50	Saint-Félix de Valois...	25 00
Saint-Michel de Nap.....	45 00	Sainte-Théodosie.....	23 87
Terrebonne.....	44 17	Repentigny.....	23 00
Berthier.....	44 00	Saint-Hubert.....	21 25
Saint-Esprit.....	40 50	Saint-Edouard.....	21 00
Boucherville.....	40 00	Saint-Ambroise	20 85
Saint-Philippe.....	40 00	Collège de l'Assomption.	20 00
<hr/>		<hr/>	
A reporter.....	\$2186 33	A reporter.....	\$2819 37

Report	\$2819 37	Report.....	\$3079 50
Sainte-Rose	20 00	Sainte-Anne de Bellevue	5 80
Saint-Lin.....	20 00	Pointe-aux-Trembles....	5 63
Saint-Norbert.....	18 00	Saint-Béatrix.....	5 50
Saint-Jean.....	18 00	Saint-Placide.....	5 45
Lachenaie	17 75	Saint-Alphonse	4 00
Sainte-Scholastique.....	17 00	Longue-Pointe.....	3 50
Saint-Augustin	15 34	Saint-Eustache.....	3 50
Pointe-Claire.....	14 82	Saint-Calixte	3 25
Sainte-Julie.....	14 34	Oka.....	3 00
L'Acadie.....	14 13	Sainte-Marie-Salomé....	3 00
Saint-Thomas.....	13 50	St-Théodore de Chertsey	2 56
Saint-Cyprien	12 00	Saint-Canut	1 60
Lavaltrie.....	11 50	Saint-Sauveur.....	1 50
Sherrington	11 00	Sainte-Marguerite.....	1 50
Saint-Hermas.....	11 00	Sainte-Lucie.....	1 25
Saint-Benoît.....	7 00	Sainte-Emmélie.....	1 15
Saint-Basile	6 75	Saint-Côme.....	0 83
Rivières des Prairies....	6 00	Saint-Emile.....	0 50
Saint-Janvier.....	6 00	Saint-Damien.....	0 50
Sainte-Julienne.....	6 00	Saint-Luc.....	0 40
<hr/>		<hr/>	
A reporter.....	\$3079 50	Total.....	\$3133 92

DIVERSES SOURCES.

Legs, succession Létang.....	\$ 78 12
Pierres d'autels.....	40 00
Intérêts.....	370 00
<hr/>	
Total.....	\$ 488 12

RÉCAPITULATION DES RECETTES POUR L'ANNÉE 1898.

Ville et Banlieue.....	1018 46
Campagnes.....	3133 92
Diverses sources.....	488 12
<hr/>	
Grand Total.....	\$4640 50

*État des sommes payées par le Conseil de la Propagation de la
Foi, à Montréal, pour l'année 1898.*

Au Missionnaire de Saint-Alphonse.....	\$125 00
“ de Saint-Côme.....	125 00
“ de Saint-Calixte.....	125 00
<hr/>	
A reporter.....	\$375 00

	Report.....	\$375 00
Au missionnaire de Saint-Damien.....		125 00
“ de Sainte-Emmèlie.....		125 00
“ de Rawdon.....		125 00
“ de Sainte-Lucie.....		150 00
“ de Sainte-Marguerite.....		150 00
“ de Saint-Michel des Saints.....		150 00
“ de Saint-Hippolyte.....		200 00
“ de Saint-Edmond.....		200 00
“ de Saint-Colomban.....		300 00
“ de Saint-Zénon.....		300 00
“ de N.-D. de la Merci.....		300 00
“ de Caughnawaga.....		800 00
“ de Sainte-Marie-Salomé.....		75 00
“ de Saint-Emile.....		85 00
“ des Syriques.....		116 60
“ des Italiens.....		150 00
Aux Missions du Nord-Ouest.....		100 00
“ de Madawaska etc.....		100 00
A l'Œuvre des Tabernacles.....		100 00
	Total.....	\$4026 60

DÉBOURSÉS

Allocations de 1898 comme plus haut.....	\$4026 60
“ extra.....	150 00
Annales, Impressions.....	494 50
Intérêts, Taxes et divers.....	320 05
	Total des déboursés...\$4991 15

RÉSUMÉ

En Caisse au 31 décembre 1897.....	\$6259 20
Recettes de 1898.....	4640 50
	Total..... \$10899 70
Déboursés de 1898.....	4991 15
En caisse au 31 décembre 1898 pour les dépenses de 1899.....	\$5908 55

ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL, 13 JANVIER 1899.

J.-A. VAILLANT, ptre., chan.,

Trésorier.

DIOCESE DES TROIS-RIVIÈRES

RECETTES DE LA PROP. DE LA FOI EN 1898

Trois- (Paroisse) 181 60	} 213 10	Report.....	\$1145 56
Rivières(Ursulines) 31 50		Saint-Didace.....	6 15
Louiseville.....	82 68	Saint-Théophile (Lac à la	
Saint-Léon.....	72 45	Tortue).....	16 25
Maskinongé.....	75 27	N.-D. Mont-Carmel	20 75
Saint-Barnabé	61 20	Saint-Elie.....	15 00
Saint-Etienne.....	42 60	Saint-Séverin.....	19 00
Saint-Tite.....	48 70	Saint-Jacques des Piles ...	11 00
Sainte-Thècle.....	57 00	Saint-Adolphe.....	13 05
Batiscan.....	40 00	Le Cap Sainte-Magdeleine	17 76
Sainte-Anne de la Pérade	44 50	Sainte-Ursule.....	12 87
Saint-Boniface.....	42 20	Saint-Luc de Champlain .	14 50
Yamachiche	52 50	Saint-Alexis des Monts . .	12 00
Champlain	52 00	Saint-Matthieu	10 00
Sainte-Genève.....	44 85	Saint-Jean des Piles.....	10 00
Saint-Prosper.....	44 32	Sainte-Flore.....	10 00
Saint-Stanislas.....	25 35	La Pointe du Lac (2 aus).	27 72
Saint-Justin.....	43 70	Saint-Roch et Saint-Je-	
Saint-Maurice	37 00	seph (Mékinac).....	10 00
Saint-Narcisse.....	24 75	Saint-Charles (Mastigoche)	4 80
Saint-Sévère.....	22 45	Bal. en caisse, 1er jan. 1898	364 58
Saint-Paulin.....	18 94		
		Total.....	\$1740 99
A reporter	\$1145 56		

DISTRIBUTION DE LA RECETTE DE 1898

A Saint-Matthieu	\$150 00
“ Jacques des Piles.....	150 00
“ Jean des Piles.....	100 00
“ Joseph (Mékinac).....	175 00
“ Théodore (Grand'Anse).....	200 00
“ Timothée	125 00
“ Charles (Mastigoche).....	160 00
A divers.....	486 90
Aux Annales.....	70 00
	<hr/>
Montant distribué.....	\$1556 90
Balance en caisse au 31 décembre 1898.....	184 09

L. SÈV. RHÉAULT, Ptre, V. G.,

Trésorier.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE

Propagation de la Foi en 1898

RECETTES

Saint-Denis.....	\$134 00	Report	\$1238 93
Saint-Antoine.....	117 25	Saint-Barnabé.....	7 00
Saint-Hyacinthe (Conf.)..	100 00	Saint-Césaire	6 00
Saint-Éphrem d'Upton..	91 00	Saint-André d'Acton....	5 00
Saint-Pierre de Sorel....	79 12	Sainte-Angèle de Monn..	5 00
Saint-Mathieu de Belœil	45 00	St-Paul d'Abottsford....	5 00
St-Bernardin-Waterloo..	42 50	Sainte-Sabine.....	5 00
Saint-J.-Bte de Rouville	42 00	St-Vincent d'Adamsville.	5 00
Saint-Hugues.....	40 50	St-Georges d'Henriville.	4 50
Saint-Ours (Immu. Conc).	40 00	N-Dame de Richelieu....	4 50
Saint-Simon.....	35 00	Saint-Michel de Rougem	4 00
Saint-Sébastien.....	34 00	Saint-Valérien.....	4 00
Sainte-Rosalie.....	34 00	Saint-Marc.....	3 75
Saint-Alexandre.....	33 40	St-Edouard de Knowlton	3 60
Sainte-Anne de Sorel....	30 20	S.-J.-B. de Roxton Falls	3 00
Sainte-Brigide.....	27 00	Saint-Liboire.....	3 00
N.-D. du Rosaire, St-H..	23 50	Sacré-Cœur de Granby...	2 90
N.-D. Marie de Monnoir	22 50	Sainte-Hélène.....	2 60
Sainte-Madeleine.....	22 00	Sainte-Cécile de Milton..	2 00
Saint-Théodore d'Acton.	22 00	Saint-Mathias	2 00
La Présentation.....	21 50	Saint-Ignace.....	1 60
Saint-Ange-Gardien.....	21 00	Sainte-Croix de Dunham	1 50
N.-D. de Stanbridge.....	16 04	Saint-Damien Bedford..	1 00
Saint-Jude.....	16 00	S.-F.-X. de W. Shefford	1 00
Saint-Robert.....	15 35	Saint-Nazaire	1 00
Sainte-Victoire.....	14 00	N-D. de Lourdes, St-A..	1 00
Saint-Charles.....	13 27	Sainte-Pudentienne.....	1 00
Saint-Damase.....	12 80	Ste-R. Lima, Sweetsburg	1 00
Saint-Roch.....	12 50	St-Thomas d'Aquin.....	1 00
Saint-Dominique.....	12 00	Saint-Marcel.....	80
Saint-Hilaire.....	12 00	Saint-Alphonse.....	
St-Pierre de Vérone.....	11 00	Ste-Anne de Sabrevois..	
Saint-Athanase.....	10 00	St-F. d'Ass., Freligsburg	
Saint-Pie.....	10 00	St-Jacques, Clarenceville	
Saint-Grégoire.....	9 50	Saint-Joachim, Shefford.	
Saint-Aimé.....	8 50	Saint-Joseph de Sorel....	
St-Romuald de Farnham	8 50	St-Louis de Bonsecours..	
A reporter.....	\$1238 93		\$1327 58

DÉPENSES

Eglises et ornements du culte.....	\$ 580 00
Missionnaires.....	250 00
Écoles.....	425 00
Annales.....	72 50
Balance en caisse.....	08
	\$1327 58

C. A. BEAUDRY, Chan., *Tresorier.*

ETAT DE L'ŒUVRE

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI POUR 1898

DANS LE DIOCÈSE DE VALLEYFIELD

RECETTES

Sainte-Agnès de Dundee.	\$ 5 50	Report.....		\$436.85
Saint-Anicet.....	25 80	St-Malachie d'Ormstown		5 00
Saint-Antoine abbé, Star- nesboro.....	6 75	Sainte-Marthe.....		41 00
Sainte-Barbe.....	1 00	Sainte-Martine.....		11 00
Ste-Cécile de Valleyfield.	18 00	St-Michel de Vaudreuil..		40 00
St-Clément de Beauharn.	60 00	Saint-Patrice d'Hinchin- brooke.....		3 00
Saint-Clet.....	52 00	Sainte-Philomène.....		76 50
Sainte-Clotilde.....	50	Saint-Polycarpe.....		14 00
St-Etienne de Beauharn.	28 00	Saint-Régis.....		50
Saint-Ignace du Côteau du Lac.....	27 50	St-Romain d'Hemmingf.		3 00
Saint-Jean Chrysostôme.	14 75	St-Stanislas de Kostka...		3 60
Sainte-Jeanne de Chantal de l'Île Perrot.....	6 00	Saint-Thomas d'Aquin...		50
St-Joachim de Châteaug.	16 80	Saint-Timothée.....		35 00
St-Joseph de Huntingd..	8 75	St-Télesphore de Mont- joie.....		1 25
St-Joseph de Soulanges..	30 00	St-Urbain de Châteaug..		10 00
Ste-Justine de Newton..	40 00	T. S. Rédempteur.....		2 00
Saint-Louis de Gonzague	28 50	T. S. Sacrement, Howick		1 00
Saint-Lazare.....	12 00	Saint-Zotique.....		21 30
Ste-Madeleine de Rigaud	25 00	Saint-Médard.....		6 50
<hr/>		Total de la recette...		<hr/> \$712 00
A reporter.....	\$436.85			

DÉPENSES

Allocations à des curés et desservants du diocèse.....	\$660 00
Annales et administration.....	52 00
<hr/>	
Total de la dépense.....	\$712 00

C. A. SANTOIRE, ptre, V. G.

Secrétaire.

Evêché de Valleyfield, 10 janvier 1899.

Journal des sœurs de Sainte-Anne

DE LACHINE

Mission de Sainte-Croix de Kosoriffsky, Alaska,

2 octobre 1897.

Révérènde Mère Marie de l'Ange Gardien, supérieure
générale des Sœurs de Sainte-Anne, Lachine.

Ma révérende Mère et mes bien chères Sœurs,

 A saison des bateaux est passée. Elle nous enlève une de nos consolations les plus douces : celle de vous écrire de temps en temps et de recevoir de même vos messages de fraternelle et sainte amitié. Elle nous fait sentir davantage aussi la distance énorme qui nous sépare de vous ; mais qui s'efface dans le cœur de Jésus, où nous vous demeurons constamment unies par la prière et par le souvenir.

La date de mon nouveau journal vous plaira, je le devine. Dès l'aube du jour, Révérende Mère Supérieure, nos anges gardiens ont rencontré le vôtre dans les hauteurs célestes, et lui ont confié mille vœux pour votre bonheur. Nous nous sommes préparées à la belle fête des saints anges, par

une neuvaine fervente à vos intentions. A la messe les enfants ont chanté les cantiques préférés de leur répertoire et plusieurs d'entre eux se sont joints à nous pour la sainte communion. Notre humble autel était gracieusement décoré des fleurs naturelles, que notre chère sœur M.-Winifred avait habilement soustraites aux ravages de la gelée. C'était la dernière cucillette de son jardin. Dix-huit chandelles allumées au milieu de cette verdure fleurie, produisaient un très joli effet. Fleurs et lumières avaient une voix touchante pour appeler, avec nous, les bénédictions du Seigneur sur votre personne si chère. Bonne Mère Supérieure, daignez agréer ce modeste tribut de notre filiale reconnaissance.

Le soir, les jeunes missionnaires chantèrent au salut du Saint-Sacrement. Leurs voix fraîches et mélodieuses, qui n'ont pas encore pris la cadence indienne, nous rappelaient les belles fêtes de chez nous, et pour un instant nous nous crûmes transportées dans le beau sanctuaire de la Maison Mère.

3 octobre. — Vous avez appris, par nos lettres du mois de septembre, comment il se fait que onze sœurs ont passé l'hiver à Kosoriffsky ; vous avez su comment les sœurs destinées à la mission de Dawson City, après s'être promenées sur le Yukon pendant un long mois, ont été forcées de rebrousser chemin parce que l'eau était trop basse. Cette déception nous fut pénible ; car, nous en étions informées, une population de mineurs nous attendait avec anxiété, et le Révérend Père Judge, S. J., de son côté, comptait sûrement sur notre arrivée. Jour et nuit il avait travaillé, de ses propres mains, à la construction de l'hôpital, afin d'y installer les sœurs au mois de juillet. Tout était prêt. Mais comme la main du Bon Dieu avait visiblement posé les obstacles qui nous empêchaient d'avancer, nous revînmes à Sainte-Croix bénissant son adorable volonté, et heureuses d'avoir quelques mois pour réparer nos forces physiques

et préparer les jeunes sœurs à la mission ardue et laborieuse qui les attend à Dawson. Ainsi, voilà mère M.-Etienne entourée, comme il y a trois ans, de ce qu'elle appelle sa *décade*.

5 octobre. — La glace se fait sur le Yukon. Nous perdons tout espoir d'aller passer l'hiver à Nulato, comme il avait été décidé. Le Révérend Père Crémont, qui est à Saint-Michel, ne pourra venir avant que la neige lui permette de faire le trajet en traîneau. Il n'y aura donc qu'un seul Père ici pour nombre de semaines, et nous serons obligées d'aller à l'église tous les matins pour assister à la sainte messe.

8 octobre. — Depuis quatre jours, Mère Supérieure est malade et forcée de garder le lit. Nos Sœurs M.-Joseph de Calazance et M. de la Croix semble vouloir imiter son exemple. C'est, je crois, madame la grippe qui vient nous visiter. Comme nous la savons envoyée par le Divin Maître, nous lui faisons bon accueil malgré la crainte qu'elle nous inspire.

10 octobre. — Aujourd'hui, dimanche, en considération des Sœurs malades, le bon Père Rogaru a dit la sainte messe dans notre petite chapelle. Il y eut une musique nouvelle : tout le monde toussait. Peut-être cette étrange maladie louait-elle le Bon Dieu à sa façon.

12 octobre. — Comme nous allions nous coucher, ma Sœur M.-Séraphine du Sacré-Cœur vient dire à Sœur Supérieure que l'état de notre petite Minnie, malade depuis quelque temps, s'aggrave visiblement et qu'elle redoute la nuit pour elle. Minnie est sous nos soins depuis l'âge de trois ans ; elle en a six. Faible, chétive, elle nous a toujours donné beaucoup d'inquiétude ; mais son amabilité et sa piété candide nous l'ont rendue chère. On transporte son lit à la

chambre de Mère Supérieure, et ma Sœur M.-Jean Damas-cène passe la nuit à son chevet. Vers 10 heures, on croit qu'elle va mourir et on appelle le prêtre. Vous auriez été touchées de l'affectueuse ferveur avec laquelle cette pauvre petite baisait et pressait entre ses mains amaigries l'image de la sainte Vierge qu'elle avait demandée elle-même à sa garde-malade. A deux heures, elle dit : " Ma Sœur, il est tard et je n'ai pas encore dîné, j'ai grand faim ! " Toute la nuit elle avait appelé les saints anges, les suppliant de la conduire au Petit Jésus qu'elle aimait tant, disait-elle. Le Révérend Père arriva enfin. Il s'empressa de lui administrer l'Extrême-Onction. La cérémonie était à peine achevée que son âme innocente s'envola au paradis sur les ailes des esprits célestes, pour chanter avec eux les louanges et les miséricordes de Dieu pendant l'éternité. Son corps fut exposé dans une classe où les enfants se succédaient pour y prier.

Elle était belle notre petite indienne, couchée sur une natte avec des guirlandes de roses et de verdure pour linceul. On eût dit qu'elle dormait d'un doux sommeil et qu'elle souriait.

15 octobre. — Nos chères malades vont mieux ; elles reprennent avec joie et courage leurs occupations ordinaires. Dieu soit béni !

17 octobre. — Les Frères coadjuteurs sont en retraite. Afin de leur laisser tout l'avantage de se retremper dans la ferveur, les Sœurs font la classe aux garçons. Nous profitons aussi de ce temps pour préparer la fête du Révérend Père Crémont, que nous attendons le 24, fête de saint Raphaël, son patron.

29 octobre. — Si notre digne archevêque et père, Mgr Bruchési, a prêté une oreille attentive aux échos de nos plages lointaines, il a entendu nos anges gardiens chanter les

vœux que ses filles Alaskasiennes forment pour son bonheur, en la fête de sa naissance. Dans le cours de la journée chacune va, à son tour, au pied du Tabernacle, répéter le nom de ce vénéré père, et déposer pour lui, dans le Cœur de Jésus, un prière et un sacrifice. Qu'il daigne agréer cet hommage et nous serons heureuses !

1er novembre. — Fête de tous les saints ! Ma Sœur Supérieure nous invite à prier avec une ferveur nouvelle pour nos bienfaiteurs. Nous faisons la sainte communion pour eux et nous récitons en commun les litanies des saints. Les enfants joignent leurs mains avec amour, pour appeler les bénédictions du ciel sur les personnes charitables qui nous procurent les moyens de les garder, de les nourrir, de les vêtir. Si les généreux donateurs et donatrices de nos maisons du Canada, des Etats-Unis et d'ailleurs avaient pu être témoins de l'ébahissement, du bonheur de ces pauvres enfants, lorsque, la semaine dernière, ma Sœur Supérieure étala devant eux, les bas, les robes et surtout les manteaux contenus dans l'une des caisses qu'elle a rapportées du Canada, ils auraient été amplement récompensés de leurs sacrifices en faveur de nos missions ! En général, les Indiens ont grandement souffert du froid et de la nudité durant le dernier hiver.

Dans l'après-midi de ce jour, après le salut du Saint-Sacrement, le Révérend Père Rogaru vient à la communauté nous faire une aimable visite. Il nous chante un cantique sur les beautés du Ciel ; " Beau ciel, éternelle patrie, etc " et il nous adresse quelques paroles pour nous encourager à le mériter. " Ici-bas nous sommes dans une vallée de larmes ; mais là-haut est le bonheur . . . Ce bonheur, nous le désirons, nous l'espérons ; cette pensée nous console dans nos ennuis, nous fortifie dans nos sacrifices " . . .

2 novembre. — Messe solennelle pour les défunts. Le sou-

venir de nos parents, de nos amis, de nos chères Sœurs, qui sont peut-être encore dans le lieu de la souffrance et de l'expiation, excite notre dévotion. Vers le soir nous faisons une visite au cimetière où repose notre bien-aimée et regrettée compagne, Sœur M.-Angilbert, et quelques-uns de nos élèves. Nos bienfaiteurs ne sont pas oubliés. Tous les jours de ce mois des prières spéciales seront faites pour eux.

4 novembre. — Nous nous unissons à vous de cœur, révérendes Mères et chères Sœurs, pour offrir nos hommages de bonne fête au digne Père aumônier de la communauté, Monsieur l'abbé Charles Laforce.

Nos Sœurs Marie de la Croix, M.-Winifred, M.-Jean-Damascène, M.-Antonia, M.-Pauline, M.-Madeleine du Sacré-Cœur qui n'ont pas fait la retraite avec nous au mois de juillet, en commencent les exercices, sous la pieuse direction du Révérend Père Rogaru. Non, jamais nous ne pourrions assez reconnaître le saint dévouement de ces bons Pères Jésuites ni l'infatigable charité des Frères coadjuteurs. Que Dieu les en récompense même ici-bas !

18 novembre. — Arrivée des Révérends Pères Crémont et Robaut. Tout le village est dans la joie. Les enfants surtout sont très excités et heureux. Nous recevons leur bonne visite. Le Révérend Père Robaut est amaigri et faible ; le Père Supérieur jouit d'une santé parfaite, nous dit-il. Ils nous racontent quelques incidents de leurs voyages. Les tournées du missionnaire, en Alaska spécialement, sont toujours fécondes en sacrifices et en aventures. Ils avaient quitté Saint-Michel en bateau ; mais bientôt ils furent arrêtés par la glace du Yukon. Ils parvinrent alors à se procurer trois chiens ; équipage avec lequel ils se rendirent à Akulurak, où ils demeurèrent huit jours. Ils y achetèrent deux autres chiens et prirent la route de Kosoriffsky. Ils mirent huit jours à faire le trajet, couchant tous les soirs sous une

tente de coton, et se nourrissant de poisson sec ou gelé, qu'ils achetaient des Indiens.

Les bons Pères nous parlèrent ensuite longuement de nos chères Sœurs de Saint-Joseph, Akulurak. La faible santé de Sœur M.-Zéphyrine nous cause de l'inquiétude. Sœur M.-Prudence, fidèle à sa promesse, nous écrivait une épître imitée de Saint-Paul. Empruntant le style de l'Apôtre, elle nous donnait toutes les nouvelles qu'elle avait pu recueillir dans sa mission ; ce qui nous amusa beaucoup.

Quatre filles et un seul garçon fréquentent leur école. Comme vous le voyez, les choses ne sont pas dans un état très prospère ; cependant elles espèrent dans l'avenir.

Une nouvelle pénible vient douloureusement nous surprendre. On nous annonce la mort du Révérend Père Muset, S. J. C'est un ouvrier de moins dans la vigne du Seigneur, mais un intercesseur de plus au ciel !

19 novembre. — Le Révérend Père Supérieur dit la messe au couvent. Cette faveur, qu'il nous accordera désormais, nous fait apprécier davantage le retour des bons missionnaires.

En l'honneur de sainte Elisabeth, patronne de Mère Supérieure, nous chantons le beau cantique qu'elle aime tant :

Aimer Jésus, l'écouter en silence,
Baiser ses pieds, reposer sur son cœur ;
Mettre en lui seul toute ma confiance ;
Voilà mon bien, voilà mon seul bonheur !.....

A 10 heures, les enfants fêtent joyeusement le bon Père Crémont. Les Pères de la mission sont invités. La *salle de réception* est décorée de tentures blanches et roses garnies de fougères, d'inscriptions en lettres rustiques, etc. Il y a du chant, de la musique ; un premier dialogue par les petites filles ; un second par les garçons, dont voici le sujet : " L'un d'eux fait part à ses compagnons de l'inspiration qui lui

est venue d'offrir au Père Supérieur des pierres précieuses aux couleurs emblématiques, pour symboliser les sentiments de leurs cœurs. . . . Un autre de répondre vivement : " Are we going to start for the big mines of Dawson City to get some for our dear Father ? etc., etc."

Plusieurs fois déjà nous vous avons dit, révérendes Mères et chères Sœurs, comme nos Indiens font bien les choses en Alaska : le témoignage des nouvelles missionnaires confirme ces éloges bien mérités.

Le Révérend Père Crémont est enchanté de cette fête ; il en remercie les enfants et il leur dit combien il se sent heureux de se retrouver au milieu d'eux. Il se compare à la colombe du déluge qui revient dans l'Arche, n'ayant pu trouver hors de là un endroit où poser le pied.

28 novembre. — Depuis un certain temps, presque tous les jours nous avons quelques visiteurs nouveaux. Vraiment, nous nous croirions à San Francisco. Aujourd'hui c'est M. Hill, capitaine du *Hamilton* que nous saluons. Il passe l'hiver à quelques centaines de milles d'ici. Ennuyé de son isolement, il accepte avec empressement l'invitation que lui fait un ami, M. Picard, riche propriétaire, de venir voir le Père Crémont. Le bon Père nous présente ses hôtes, et pour leur plaire les enfants répètent la fête du 19. Ils sont émerveillés de tout ce qu'ils voient et entendent. Enfin, après une séance de deux heures, ils se retirent charmés, et M. Hill promet de revenir, sinon avec *Santa Claus*, sûrement au jour de l'an.

30 novembre. — Les sœurs se plaignent du peu d'assiduité des enfants à l'école. Le Père Supérieur en parle au chef indien. Flatté de la confiance dont il est l'objet, celui-ci promet qu'il remédiera à ce mal. Il demande toutefois la permission de garder les enfants au village pour leurs fêtes de famille ; ce qui lui est accordé d'autant plus volontiers,

que nous ne pouvons rien faire avec ces pauvres indiens, lorsqu'ils ont passé la nuit à crier et à danser.

5 décembre. — Quatre braves Américains, en route pour Dawson, font une petite halte à Sainte-Croix. Accompagnés de soixante-deux mineurs, ils attendaient tranquillement le printemps pour continuer leur voyage, mais dégoûtés de cette vie oisive, ils achètent des chiens à prix très élevé, et entreprennent courageusement de se rendre à Manuke. Ils y arriveront peut-être dans sept ou huit semaines ; mais sans guides, ils se perdront peut-être dans les neiges. Pauvres gens ! Pour acquérir un peu d'or, vil métal, ils s'imposent de rigoureuses privations, essuient des fatigues inouïes. Avec quel courage ne devons-nous pas tout endurer et tout souffrir, lorsqu'il s'agit d'amasser des trésors spirituels d'une valeur infinie . . . gagner des âmes au Bon Dieu ?

8 décembre. — Fête de Marie Immaculée. Nous assistons au baptême d'une de nos petites filles, âgée de neuf ans. Elle s'appellera Mary Eva, en l'honneur de la sainte Vierge.

24 décembre. — Veille de Noël. Mère Supérieure accorde aux Sœurs qui le désirent, la faveur de passer cette sainte nuit à la chapelle. Vers onze heures, nous ne sommes pas peu surprises d'entendre à notre porte les chants indiens de : " Nouvelle agréable, etc.—Il est né le Divin Enfant. " C'est le bon Frère O'Hara et les garçons de son école qui nous causent cette joie. Vite, nous passons nos fourrures et nous nous rendons à l'église avec les enfants pour la messe de minuit. L'autel est tout illuminé ; sa parure est nouvelle et gracieuse. La crèche du Saint Enfant-Jésus imite parfaitement la nature à cette saison de l'année. Nous assistons à deux messes basses. Le chant vous aurait plu, j'en suis sûre, et le Bon Jésus l'agréa avec amour, nous n'en saurions douter. Après l'Evangile le Révérend Père Crémont fait une courte instruction. Il s'adresse particulièrement aux

cinq enfants, trois garçons et deux filles, qui auront le bonheur de faire leur première communion en cette sainte nuit. Chers enfants ! Avec quelle ferveur ils s'y étaient préparés ! Pendant les jours qui précédèrent celui-ci, le plus beau de leur vie, on les entendaient se dire les uns aux autres avec une expression que l'on ne saurait rendre : “ () when we think that our Lord Jesus will come to dwell in our hearts ! ”

Les messes terminées nous revenons au couvent, et après un bon réveillon au café et à la galette, chacune se hâte d'aller au lit.

25 décembre. — Merry Christmas ! Réveil à 6 heures. A 6.30 heures, méditation dans notre petite chapelle. Des beaux rosiers ornent l'autel ; c'est le présent des nouvelles missionnaires. Mais la sainte crèche surtout attire tous les regards des enfants. Voici bel Enfant-Jésus est là, bonne Mère Générale, enveloppé dans la laine et la soie. Il tend ses petites mains. Il nous sourit. Oh ! nous l'avons bien prié pour vous, pour tous ceux et celles que nous aimons ici-bas et qui nous aiment aussi. Nous n'oublions pas que c'est la Sainte-Anastasia. Et pour vous, chère Mère Assistante, nous formons des vœux ardents et sincères que Jésus exaucera, nous en avons l'intime confiance.

A 9.30 heures, nous avons la grand'messe à l'église, après laquelle les Révérends Pères servent un festin délicieux à tous les garçons de l'école.

Trois braves Irlandais fêtent la Noël avec nous. Encore des mineurs en route pour Dawson ! Ils arrivaient ici le 20, harrassés de fatigue, malade de misère. Ils n'ont pas de chiens, ce qui est indispensable pourtant, et ils sont fort mal vêtus pour le pays. Par charité, les Pères leur ont offert de l'ouvrage pour quelques jours, ce qu'ils ont accepté avec reconnaissance.

L'un d'eux est catholique ; il nous a donné la consolation

de le voir s'approcher de la sainte Table à la messe de minuit, ce qui a grandement édifié nos pauvres enfants ; car ils voient rarement des laïques professer ouvertement la religion catholique. A 2 heures, tout le village est invité au couvent pour le dépouillement du " Christmas tree," brillamment illuminé et orné de toute façon. On lit au sommet : " Merry Christmas to all ! "

Mais une surprise bien agréable est réservée à Mère Supérieure. Pendant qu'elle préparait *en cachette*, l'arbre de Noël des enfants, les filles, sous l'inspiration de Sœur M.-Séraphine du Sacré-Cœur, enrubanaient un beau sapin, et le chargeaient de petits ouvrages confectionnés de leurs propres mains, autant de cadeaux que leur bonne Mère pourra offrir aux amis de la maison, *en souvenir* de leur passage à Kosoriffsky. Il y a des cache-tête, des mitaines, des gants en chamois, des habits et des chaussures en fourrures du pays, des boîtes garnies de perles, etc., etc. Une inscription couronne l'arbre : " To our dear Mother from her grateful children ! " Décrire les transports de joie de ces chers enfants, lorsque, Mère Supérieure leur exprima sa surprise et sa satisfaction, serait chose impossible.

Enfin, la séance commence. Après la chanson : " Merry Christmas to all ! " il y a dialogue par les garçons. Ils parlent de Santa Claus, dont ils attendent la visite.

Tout à coup la porte s'ouvre avec fracas. Deux nègres entrent traînant un *toboggan* chargé de cadeaux de toutes sortes. Deux autres personnages masqués suivent : ce sont les intendants de Santa Claus ; ils montent un grand traîneau, attelé de quatre chiens habillés de rouge et chargé aussi de présents. Jugez un peu de l'hilarité générale à ce moment. Lorsque le calme est un peu rétabli, les intendants s'étonnent que le maître Santa Claus ne soit pas encore arrivé. " Il se sera perdu peut-être, dans les neiges et les glaciers, etc., etc. " Il y a beaucoup de pourparlers là-dessus. On entend résonner les trompettes : le seigneur Santa Claus

apparaît comme par enchantement. Il s'avance vers les Révérends Pères et vers les Sœurs, leur presse la main, il salue les enfants, puis il donne l'ordre de décharger et toboggan et traîneau. Il procède lui-même au dépouillement de l'arbre de Noël et distribue ses cadeaux à tous et à chacun. Ce sont des exclamations, des cris de joie à n'en plus finir.

C'est à vous, chers bienfaiteurs et bienfaitrices de Saint-Félix-de-Valois, de Saint-Cuthbert, Saint-Cyprien, Saint-Jacques-de-l'Achigan, Marlboro, Holyoke, Worcester, La-chine, etc., que nous devons les plaisirs que nous causons aujourd'hui à tant de monde, le bien-être que nous procurons à nos pauvres enfants. Merci ! Merci ! Vous ne pourriez jamais imaginer à quelle valeur sont estimés vos dons généreux. Les bas de laine, chaque garçon de l'école en reçut une paire ou deux, faisaient déborder les cœurs de joie. " Nous n'aurons plus jamais froid aux pieds ! " disaient-ils naïvement. Pour que leur confiance ne soit pas trompée, il faut que nos amis ne se lassent pas de leurs libéralités et qu'encouragés par messieurs leurs bons curés ils profitent des occasions qui se présenteront bientôt encore, pour nous envoyer des secours.

Cette fête de Noël, à Kosoriffsky, sera inoubliable, je crois, et le Divin Enfant-Jésus la marquera au ciel.

26 décembre. — La Saint-Etienne ! Fête de notre dévouée et bien-aimée Supérieure. Les sœurs chantent en son honneur, à la sainte messe, les beaux cantiques : " O Roi de la nature ", " Vers les autels, Dieu de l'Eucharistie ", " Les anges dans nos campagnes ". Les enfants, garçons et filles, lui offrent leurs hommages dans un touchant dialogue intitulé : " The Present, the Absent, the Departed ". Un garçon lit ensuite un extrait de la vie de saint Etienne, et tout le petit peuple chante la demande d'un congé. Notre chère Sœur Supérieure, à son tour, parle si bien, que sa petite allocution vaut un fameux sermon, non seulement

aux enfants, mais aussi aux pauvres mineurs qui ont réussi, on ne sait trop comment, à se trouver une place dans la salle pendant la fête.

31 décembre. — Nous recevons du capitaine Hill et de ses gens deux grosses boîtes de bonbons, de chocolat, fruits, etc. Ce sont les étrennes promises.

1er janvier 1898. — Bonne année à vous, révérende Mère Générale, chères Mères assistantes et bien-aimées Sœurs! Que cette nouvelle année soit pour vous et pour tous nos vénérés supérieurs et Pères spirituels, une année de grâces et de faveurs célestes! Soyez heureux pendant tout son cours! Voilà les seuls souhaits que ma plume inhabile peut exprimer, mais ils partent de cœurs qui vous sont unis par la plus religieuse et la plus sincère affection en Notre-Seigneur Jésus.

A part les offices de l'église, toute la journée se passe à recevoir des visites.

Les filles ont revêtu leurs belles robes en flanelle canadienne, les garçons, un uniforme nouveau dont ils sont justement fiers. Les uns et les autres nous assurent qu'ils ne mettront jamais ces beaux habits sans prier pour leurs bienfaiteurs et bienfaitrices.

4 janvier. — Le bon capitaine Hill vient nous faire ses adieux. Il est protestant. Cependant il assure que toutes ses sympathies sont pour la religion catholique. Pendant son séjour ici, il assista à tous les exercices du culte et il édifia beaucoup les enfants par sa bonne tenue. Je vous demande instamment de prier pour lui.

5 janvier. — Encore des mineurs en route pour le pays de l'or! Notre petite villa est une véritable oasis pour ces pauvres voyageurs. C'est réellement providentiel pour eux que l'hiver soit doux comme il l'est cette année. Les nou-

velles missionnaires prétendent que nous avons calomnié le climat de l'Alaska. Attendons un peu !

6 janvier. — Nous tirons le gâteau des Rois. Sœur Marie-Joseph-Calazance est déclarée *roi* ; Sœur Marie de la Passion, *reine*.

Aux ordres des aimables souverains, un délicieux goûter est servi à tous les sujets du royaume. Vive le roi ! Vive la reine !

7 janvier. — Premier vendredi du mois. — A cette occasion le Révérend Père Supérieur place lui-même sur l'autel une belle statue du Sacré Cœur de Jésus, et il fait à haute voix une consécration solennelle de tout son peuple à ce Divin Cœur. Après la messe, il expose le Très Saint-Sacrement pour tout le jour. La même faveur nous est accordée au Couvent.

18 janvier. — Le thermomètre donne ce matin 44 degrés sous zéro ; hier, il marquait 38 degrés. Nos petites Sœurs font amende honorable ! J'ai surpris l'une d'elles se soufflant sur les doigts pour les réchauffer un peu.

28 janvier. — Mort de notre petite Eva, baptisée le 8 décembre dernier. Elle expire en prononçant pieusement les saints noms de Jésus, Marie, Joseph.

10 février. — A la perspective des dangers que ne manquera pas d'apporter dans nos pauvres missions l'affluence considérable des mineurs, le Rév. Père Crémont établit l'Apostolat de la prière, afin d'inculquer dans le cœur des enfants une solide dévotion au Cœur de Jésus. Mais n'allez pas croire que c'est chose facile. En général les Indiens ont une bonne volonté ; mais leur nature sauvage et matérielle goûte difficilement les vérités si consolantes de notre sainte religion. Il faut une grâce extraordinaire du ciel et le secours de la prière pour parvenir à leur faire comprendre

un peu ce que c'est que l'amour d'un Dieu fait homme pour nous. La crainte de l'enfer et l'espérance d'une vie exempte de douleur et de contrainte, sont les motifs les plus ordinaires de leurs efforts pour vivre chrétiennement. Voilà pourquoi ils sont en général si faibles dans la foi et si inconstants, lorsque nous ayant quittés, ils viennent en contact avec les protestants ou les infidèles. Nous espérons beaucoup de fruits de cette belle dévotion au Sacré-Cœur, tant chez les Sœurs que chez les enfants. Aidez-nous de vos prières ?

Chaque soir, garçons et filles se réunissent dans la grande classe du Couvent, pour assister au catéchisme que fait le Père Supérieur lui-même. Il intéresse merveilleusement tout son monde. Le matin les enfants écrivent leurs questions sur des petits papiers que l'on dépose ensuite dans une boîte, et tous les soirs le Père donne les réponses attendues. Un jour, une fille demande si c'était bien, pour les blancs, de venir en ce pays chercher de l'or. Il lui fut répondu que c'était certainement mal, pour ceux qui y venaient perdre leur âme et faire perdre celles des Indiens. Par exemple, ajoutait le Père, ceux qui ont dit au village, la semaine dernière, qu'il n'y a pas d'enfer, que les Pères et les Sœurs trompent les gens en leur faisant croire qu'il y en a un ; ceux-là auraient mieux fait de ne jamais venir ici. — Mais vous avez assez de tête vous autres, chers enfants, pour deviner la raison qui les faisait parler de la sorte. — Un garçon demanda pourquoi le Bon Dieu a créé tant d'âmes, prévoyant dans sa science infinie, qu'elles se damneraient. . . .

Cette question fournit la matière d'un catéchisme entier.

22 février. — Nous avons aujourd'hui la visite de deux messieurs venant de Manuk, et en route pour Seattle : le général Car et M. Hawley, riche propriétaire de mines. Ils se rendront au Canada, à Lachine même, tout probable-

ment. Nous leur confions des lettres pour notre révérende Mère. Ils nous montrent des lingots d'or, dont un seul, vaut \$138.00 — Ils disent que l'or se ramasse avec des pelles à Dawson et à Manuk ; mais que les dernières nouvelles reçues de Dawson étaient désolantes — c'était la famine pour un grand nombre des mineurs. — Nous eûmes, la semaine dernière, la visite de M. Earn, premier agent de la compagnie de Saint-Michel, et celle du médecin militaire. Ce dernier dit à ma Sœur Supérieure que, raisonnablement parlant, une femme ne devrait pas rester plus que quatre ans dans l'Alaska. Nous avons répondu que nous n'avions pas de billets de retour ; ce qui l'a fort amusé.

1er mars. — Nous commençons avec ferveur le beau mois de saint Joseph. Nous voulons faire violence à ce bienfaisant Protecteur pour obtenir la conversion de nos pauvres sauvages. La population diminue sensiblement, l'hiver a été fatal à un grand nombre, quoique la température ait été exceptionnellement clémente. Plusieurs Indiens, après avoir passé l'été sur leurs bateaux, se trouvèrent à l'automne avec une provision assez abondante de farine, de tabac et de coton ; mais sans poisson ni fourrures ; ceux qui avaient du poisson le vendaient aux blancs, en sorte que la misère fut grande par tout le pays. Dans un village près de Nulato, on trouva jusqu'à dix personnes mortes de faim ; et combien d'autres eurent un sort aussi malheureux ! On ne pensait pas à enterrer les morts, mais on n'avait garde d'oublier les danses funèbres autour de leur cadavres.

7 mars. — Arrivée du Révérend Père Burnham. C'est grande fête au village. Toutes les cloches de l'école et du couvent acclament le retour du bon Père. Il vient nous voir et il nous entretient pendant plus de deux heures des aventures de ses voyages ; il y aurait de quoi former un volume, fort intéressant, je vous assure.

19 mars. — Saint Joseph nous apporte des lettres de nos

chères Sœurs d'Akulurak dont nous étions très inquiètes. Elles sont en bonne santé et pleines d'espérance dans la prospérité de leur pauvre mission. *Deo gratias!*

Nous commençons le ménage de notre grande maison. Le coton, l'indienne, qui recouvrent les murs et les plafonds, seront blanchis et rafraîchis. Ce sera luxueux ensuite dans notre chaumière !

22 mars. — Arrivée du Révérend Père Munroe. Il a un si fort mal de neige que sa vue est pour ainsi dire perdue. Il veut à tout prix avoir des Sœurs pour Nulato. Nous sommes entre les mains de nos Supérieures. Que le Bon Dieu les éclaire !

4 avril. — Les enfants entrent en retraite. Elle sera prêchée en anglais par le Révérend Père Supérieur, et en indien par le Révérend Père Rugaru.

10 avril. — Alleluia ! Alleluia ! Ce jour de Pâques est beau pour tous. Les enfants ont chanté la Messe Royale. Tous les Indiens qui viennent à l'église le dimanche, ont reçu leur présent traditionnel, c'est-à-dire deux sacs de farine et quelques livres de thé.

11 avril. — Grand congé de Pâques !

Les garçons attellent les chiens aux traîneaux, et viennent ensuite gentiment inviter les Sœurs à faire un tour.

17 avril. — Sœur Marie-Winifred est avancée dans ses plantations. Le Révérend Père lui a fait préparer, tout auprès du jardin, une estrade de 10 pieds carrés, sur laquelle elle a placé quatre belles couches chaudes. Elle espère que les chiens et le bœuf n'auront pas la tentation de bouleverser son jardinage.

22 avril. — Un Indien, professant la religion russe, a fait son abjuration solennelle dans l'église de la mission. Il est tout à fait bon et intelligent. C'est le fiancé d'une de nos filles. Le mariage aura lieu à l'automne. La promesse réci-

proque en a été faite en présence de Mère Supérieure, qui agit en cette circonstance comme témoin, mère et notaire.

2 mai. — Depuis plusieurs jours nous avons un temps sombre et froid. Ce matin, tout est gelé à mort dans les serres chaudes de notre bonne sœur jardinière. C'est une rude épreuve pour elle ; les choux poussaient leur troisième feuilles et les autres plants avaient une verdure réjouissante. Heureusement qu'il lui reste encore de la graine de choux et de navets pour réparer un peu ce désastre !

12 mai. — La température est considérablement adoucie. Encore quelques jours, et la glace se brisera, et les bateaux nous apporteront des nouvelles du Canada, de notre chère Maison-Mère !

Vous avez dû recevoir nos lettres vers la mi-avril. Que nous sommes anxieuses de lire vos réponses, chères Mères et bien-aimées Sœurs ! Quel désappointement ce sera pour nous, si vous ne nous avez pas écrit par Juneau ! . . .

Nous nous séparerons probablement dans le mois de juin. Irons-nous à Saint-Michel, Nulato, Dawson, Akulurak ? Nous n'en savons rien : " l'univers est à Dieu et aux missionnaires ! "

Je termine ici mon humble journal et je le confie à votre indulgence.

Veillez agréer, révérende Mère Générale, bien-aimées Mères Assistantes et chères Sœurs, l'assurance réitérée de notre respectueux attachement et de notre inaltérable dévouement.

Continuez, s'il vous plaît, de prier pour nous. J'ose vous demander un souvenir spécial pour

Votre humble journaliste de l'Alaska,

Sœur MARIE-BENOIT.

Souvenirs du Tonkin catholique

Par M. Adrien LAUNAY

De la Société des Missions Etrangères

SUITE (1)

XIV

Martyre d'un évêque français.



cette grande et pauvre Eglise du Tonkin, qui venait de perdre deux évêques, il ne restait plus pour premier pasteur que Mgr Dumoulin-Borie dont l'huile sainte n'avait pas encore touché le front, et bientôt lui aussi allait mourir.

Naître dans les montagnes de la Corrèze, voir son enfance et sa jeunesse entourées des plus chaudes affections, quitter sa patrie, sa famille et sa fortune pour aller sur une terre lointaine prêcher l'Évangile de Jésus-Christ, rêver de conduire tous les hommes au ciel, rencontrer la haine et la persécution, dépenser les plus belles années de sa vie à fuir d'asile en asile, être arrêté, jeté en prison, recevoir dans les fers le titre et le pouvoir d'évêque, faire éclater la gloire et la force de Dieu dans les souffrances et dans la mort, telle fut la carrière de Pierre Dumoulin.

Il fut pris par les soldats du tyran Minh-Mang durant une nuit du mois de septembre 1838.

Il s'était caché dans les dunes qui bordent l'océan dans la

(1) Voir les deux numéros précédents.

province du Bo-Chinh. Lorsqu'il entendit la troupe s'approcher, il jugea inutile de demeurer plus longtemps dans sa cachette, souleva le sable qui en obstruait l'entrée, et s'élança vers les soldats, les saluant de cette parole, souvenir et écho de la parole du Roi des martyrs : " Qui cherchez-vous ? " En voyant dans la pénombre cet homme de haute taille sortir de terre comme un gigantesque fantôme, les poursuivants s'arrêtèrent muets de surprise. Borie ne faisant aucun mouvement, ils s'enhardirent et lui commandèrent de s'asseoir en signe de soumission.

L'apôtre le fit, commençant par l'obéissance son suprême sacrifice.

Dans son cachot, il rencontra deux prêtres annamites, les PP. Diem et Khoa, qu'il encouragea et fortifia par sa parole et par son exemple, répondant avec courage aux questions captieuses de ses juges, endurant la cangue, les chaînes, la bastonnade.

Le 24 novembre, pendant que les prisonniers prenaient leur frugal repas dans la joie du Seigneur, arriva la ratification du jugement qui condamnait Mgr Borie et ses deux compagnons à avoir la tête tranchée.

Le mandarin lut à l'évêque sa sentence ; celui-ci écouta silencieusement la lecture du décret royal, puis gravement il se leva et prononça ces paroles :

" — Depuis mon enfance, je ne me suis encore prosterné devant personne, maintenant je remercie le grand mandarin de la faveur qu'il m'a procurée, et je lui en témoigne ma reconnaissance par cette prosternation."

Et il s'agenouilla. Emu de cette grandeur d'âme, le mandarin, les larmes aux yeux, bégaya quelques mots pour refuser cet hommage.

On partit aussitôt pour le lieu de l'exécution. Mgr Borie marchait le premier d'un pas allègre et la cangue au cou, le chapelet à la main.

Un mandarin qui avait toujours fait preuve de malveil-

lance à l'égard des chrétiens, rencontra le cortège et demanda au confesseur, si, à cette heure, il craignait enfin la mort :

“ — Je ne suis point un rebelle, ni un brigand pour la craindre, répondit le martyr ; je ne crains que Dieu. Aujourd'hui, c'est à moi de mourir, demain ce sera le tour d'un autre.

“ — Quelle insolence ! s'écria l'officier en lançant une imprécation ; qu'on le soufflette.”

Dans les rangs, pas un soldat ne bougea ; mais, par délicatesse de cœur ou de conscience, le condamné fit dire à l'insulteur que, si sa réponse avait pu l'offenser, il lui en demandait pardon.

Le supplice fut long et horrible. Le bourreau très attaché au prisonnier s'était enivré pour se donner le courage de sa triste besogne, et, d'une main mal affermie, portait ses coups à faux. Le premier atteignit l'oreille et descendit jusqu'à la mâchoire inférieure qu'il entama ; le second enleva la chair du haut des épaules ; le troisième fut mieux dirigé, mais ne fit pas tomber la tête qui ne fut tranchée qu'au septième coup.

*Quot plagis laniatus
Cælo tot radiis nites.*

Oh oui ! chaque empreinte du fer meurtrier est devenue un rayon de la couronne céleste qui orne pour l'éternité le front du saint missionnaire.

Pendant ce temps, les deux prêtres tonkinois s'étaient agenouillés ; les soldats les saisirent et les étendirent à terre les bras en croix et les jambes liés à un piquet, ils leur passèrent une corde au cou et exécutèrent leur cruel office.

Les corps des suppliciés furent enterrés sur le lieu même de l'exécution ; une année plus tard ils furent relevés et transférés dans de ferventes paroisses, heureuses de les posséder.

XV

Martyrs de 1839 et de 1840.

Les années 1839 et 1840 sont remarquables par le grand nombre des martyrs principalement dans le Tonkin oriental. Nous ne pouvons retracer toutes ces scènes sanglantes où l'amour divin triomphe de la faiblesse humaine ; citons du moins le nom de quelques-uns des saints confesseurs : les PP. Dominique Tuoc, Thomas Du, Dominique Doan ; les chrétiens Xavier Man, Dominique Uy, Thomas De, Augustin Moi, Etienne Vink, les soldats Dominique Han, les PP. Joseph Hien et Dominique Drach.

Le Tonkin occidental s'honore du martyre des PP. Pierre Thi, André Dung, Luc Loan, Pierre Khoan, de Jean-Baptiste Than et de Pierre Hien. Nous ne voulons cependant pas passer sous silence les touchantes circonstances de l'arrestation et de la mort de trois prêtres et de deux chrétiens : les PP. Joseph Nghi, Paul Ngan, Martin Thinh, et les fidèles Martin Tho et Jean-Baptiste Con.

Tous furent arrêtés le 30 mai 1840. La veille, à trois heures et demie du matin, Trinh-Quang-Khanh, redevenu gouverneur de Nam-Dinh, cernait avec mille soldats et trois éléphants de guerre le village de Ke-Bang, dans lequel, lui avait-on dit, se cachaient des prêtres catholiques.

* * *

Au lever du soleil, la trompette mandarinale retentit, appelant devant le gouverneur tous les hommes de Ke-Bang.

Lorsqu'ils furent réunis, on fit l'appel nominal, puis Trinh-Quang-Khang ordonna de les garroter et les mit sous la garde d'une partie de ses soldats, pendant que des officiers

à la tête de dix hommes parcouraient le village, entraient dans les maisons et les fouillaient. Après une journée de recherches, ils n'avaient rien découvert de suspect.

Le gouverneur se croyait joué et parlait de quitter la place, le dénonciateur le retint :

“ — Grand mandarin, lui dit-il, restez trois jours ici, et si vous ne trouvez ni prêtres européens ni prêtres annamites, je consens à vous livrer ma tête.”

Le lendemain de bonne heure, les perquisitions recommencèrent, et bientôt amenèrent des découvertes dangereuses.

On trouva d'abord des objets religieux dans une cachette dont l'ouverture était placée sous les cendres du foyer.

Le fait, rapporté au gouverneur, ranima son espoir ; il prescrivit de renverser les murs des maisons et de creuser les cours.

A peine cet ordre avait-il reçu un commencement d'exécution, que le P. Nghi, caché entre un double mur, dans la demeure d'une généreuse chrétienne, fut saisi.

“ — Es-tu prêtre ? demanda le capitaine.

“ — Je le suis, répondit le proscrit, et disposé à souffrir la peine que le roi et les mandarins voudront m'infliger. Je demande seulement de respecter cette maison.”

Et il donna une barre d'argent à l'officier qui permit à l'hôtesse de rejoindre les autres femmes du village.

Excité par cette première capture, le gouverneur ordonna d'activer les recherches.

Les soldats entrèrent chez Martin Tho, ouvrant les meubles, regardant sous les lits, enfonçant leurs piques dans les murs, et le P. Ngan fut découvert.

Restait encore le P. Martin Thinh, qui avait reçu l'hospitalité chez le chrétien Jean-Baptiste Con. Trop malade pour fuir et aller se cacher dans les refuges préparés pour les prêtres par les fidèles, il remit son sort entre les mains de la Providence et resta couché sur son lit, au milieu de la maison.

A la Sœur Thanh, religieuse Amante de la Croix, qui lui donnait ses soins, il dit simplement :

“ — Si l'on vous interroge sur mon compte, vous répondrez ce que vous voudrez ; mais je garderai le silence, de peur qu'en déclarant ma qualité de prêtre, je ne nuise au village qui m'a donné asile.”

Et sans blesser la vérité, mais parlant le langage religieux incompris des païens, la Sœur Thanh répondait aux soldats qui lui demandait le nom du malade :

“ — C'est mon père.”

D'ailleurs, ce vieillard infirme, âgé de quatre-vingts ans, excitait peu les soupçons, et les soldats continuaient leurs allées et venues sans trop s'occuper de lui.

Pendant le troisième jour de la présence de Quang-Khanh, un soldat venant allumer sa cigarette eut quelque soupçon.

“ — Vieillard, lui dit-il, ne seriez-vous pas prêtre ? ”

Aussitôt, sans hésitation, le Père Thinh répondit :

“ — Je le suis.”

Malgré cette parole, le soldat doutait encore ; il fit prévenir le gouverneur. Celui-ci se précipita vers la maison qu'habitait le malade, et le faisant apporter dans la cour :

“ — Foule la croix aux pieds, lui cria-t-il.

“ — Je m'en garderai bien, répondit le confesseur.

“ — Es-tu prêtre ?

“ — Oui, je suis prêtre et je m'en fais honneur.”

Cette parole était à peine prononcée que, sur l'ordre du gouverneur, le vieillard était saisi et enchaîné.

Son hôte Jean-Baptiste Con, ainsi que Martin Tho, l'hôte du P. Ngan, furent mis à la cangue, et fier de cette capture, le mandarin reprit le chemin de Nam-Dinh.

* * *

Le 3 juillet eut lieu l'interrogatoire. Quang-Khanh était présent et prit la parole.

“ — Voulez-vous apostasier ? interrogea-t-il.

“ — Mandarin, répondit le P. Nghi, apostasier serait un crime, nous ne le commettrons pas.

“ — Combien y a-t-il d'Européens dans le pays ?

“ — Les années dernières, il y en avait un nommé Cao (Mgr Borie); mais nous avons entendu dire que le roi l'avait envoyé au supplice.

“ — Connaissez-vous l'Européen Vaong? (Mgr Hermosilla)

“ — Nous ne le connaissons pas ; jamais nous n'avons eu de relations avec lui.

“ — Si vous n'indiquez pas sa retraite, on va vous livrer aux supplices ; nous verrons si les tenailles rougies au feu ne vous arracheront pas la vérité.”

A l'appui de ces menaces, un maréchal soufflait le feu d'une forge et préparait des tenailles

“ — Nous vous avons dit tout ce que nous savions, reprit le P. Nghi, vous nous brûleriez les membres les uns après les autres que nous ne serions pas mieux instruits de ce que vous nous demandez.

“ — Qu'on les expose dans la cour, en plein soleil.”

L'ordre fut exécuté, et bientôt, sous cette chaleur torride, la soif tortura les prisonniers ; personne n'osait approcher pour leur donner un verre d'eau, et lorsqu'ils en demandèrent, on leur répondit par des injures.

Le 6 juillet, ils comparurent de nouveau.

“ — Apostasiez, cria Quang-Khanh, ou vous allez mourir.

“ — S'il faut marcher au supplice, nous sommes prêts, dit le P. Nghi, mieux vaut mille fois verser son sang que d'abandonner son Dieu.”

A peine achevait-il ces mots que le mandarin le fit frapper de quarante coups de rotin.

Les coups furent aussi inutiles que les menaces.

Aux instances toujours plus pressantes du magistrat, le prêtre faisait cette réponse, qui ne manquait ni de force ni de grâce :

“ — Grand mandarin, si vous nous rendez la liberté, nous vous en serons reconnaissants ; si vous nous mettez à mort, eh bien, on verra notre tombe se couvrir de verdure ; mais fouler la croix, nous n’oserions.”

Et une seconde fois il fut exposé au soleil, dont les rayons brûlaient avec âpreté son corps ensanglanté.

Le P. Ngan fut durement frappé ; mais on eut pitié du grand âge et de la faiblesse du P. Thinh. Seulement les bourreaux se vengèrent de cette douceur inaccoutumée en traitant avec la dernière rigueur les deux chrétiens. Ils s’avisèrent même d’un moyen assez rarement employé ; attachèrent des crucifix sous leurs pieds, espérant que, forcés de marcher sur la sainte image, ils ne protesteraient pas, et que cet acte pourrait être enregistré comme un signe de faiblesse ; le courage des fidèles trompa ce calcul.

“ — Grand mandarin, dit Jean-Baptiste, notre religion est dans notre cœur ; quand vous nous forcez à fouler la croix malgré nous, nous ne commettons aucune faute.”

Puis il invoqua à haute voix Jésus et Marie.

* * *

Dans un autre interrogatoire, la haine inspira au juge une de ces pensées que la charité a parfois fait germer dans le cœur des saints ; il ordonna aux chrétiens de lécher les plaies des trois prêtres debout dans la cour du prétoire.

Les martyrs y coururent : se prosternèrent devant les ministres de Dieu et collèrent leurs lèvres sur la chair saignante.

“ — Ce sang est bien doux ! ” fit Jean-Baptiste en se relevant.

Quang-Khanh comprit la beauté de cet acte touchant : mais, loin d’être apaisé, il dit avec colère au mandarin de la justice :

“ — Voyez comme ils vénèrent encore leurs prêtres, et on prétendra que ces gens-là ne sont pas ensorcelés ! ”

Les magistrats se vengèrent en exposant Martin Tho aux ardeurs du soleil ; ils le firent ensuite jeter dans une fosse d'ordures, où il resta sept ou huit heures enfoncé jusqu'aux épaules.

Le soir, on l'en retira, on l'enchaîna sous le porche de la prison et on l'y laissa sans nourriture pendant trois jours et trois nuits.

Une de ses fille, Thuyen, réussit enfin à pénétrer jusqu'à lui ; elle le trouva sans connaissance, les yeux fermés, les dents serrées, le visage d'une pâleur cadavérique. Elle s'efforça de lui faire avaler quelques gouttes d'eau ; peu à peu le mourant revint à lui et prit quelque nourriture.

Mais la faiblesse du corps n'avait pas atteint l'âme, toujours vaillamment chrétienne. A quelques-uns de ses enfants qui, à l'insu du mandarin, vinrent le voir, il disait :

“ — Le bon Dieu a décrété que je ne retournerai plus près de vous ; mais il vous reste votre mère ; obéissez-lui toujours ; que les plus grands prennent soin des plus petits, et que les jeunes respectent leurs aînés et leur obéissent. Travaillez avec courage pour soutenir votre mère, et soyez fidèles à réciter chaque jour vos prières du matin et du soir et votre chapelet. Dieu donne à chacun sa croix, portez la vôtre et sachez souffrir pour bien observer la religion.”

Le 8 novembre 1840, le juge fit appeler ces fidèles confesseurs, et une dernière fois leur proposa l'apostasie :

“ — Avez-vous bien réfléchi ? leur dit-il, je vous le demande encore une fois, voulez-vous apostasier, oui ou non ! ”

Tous répondirent :

“ — Non, nous n'y consentons pas, mieux vaut mourir que de commettre un pareil crime.

“ — Eh bien, fit le mandarin, puisque vous êtes si obstinés, je vais vous envoyer au ciel. Soldats ! conduisez-les à la mort.”

Emmenés hors de la ville, les cinq confesseurs donnèrent joyeusement leur vie pour le Christ, dont ils avaient si noblement défendu la cause.

XVI

*La politique du Minh-Mang. — Sa mort. —
Son successeur Thieu-Tri.*

Pendant ce temps, que faisait le roi Minh-Mang ?

Il venait d'apercevoir le pavillon des puissances européennes, l'Angleterre commençait à Canton la guerre de l'opium, qui devait amener une évolution si considérable dans les relations de l'Europe avec l'Extrême-Orient ; plusieurs navires de guerre français avaient paru dans les mers de Chine.

Or, après avoir refusé de recevoir les lettres du roi de France, d'admettre nos consuls, de donner audience aux commandants de nos navires, après avoir fait mettre à mort de nombreux missionnaires et proscrit les autres, le tyran commençait à se demander s'il n'allait pas trop loin dans cette voie des violences, qui contrastaient avec la politique tolérante de son père et pouvaient amener de terribles représailles.

Sous l'empire de ces craintes, il se décida, au mois de janvier 1840, à envoyer à Paris trois mandarins, qui se disaient chargés de renouer les relations commerciales entre la France et l'Annam, et qui, en réalité, venaient connaître les dispositions de notre gouvernement et s'assurer des ressources de notre pays. Dès leur arrivée, ils se hâtèrent de publier que les missionnaires étaient bien traités chez eux, et que le catholicisme jouissait de toute la liberté désirable.

Ce mensonge, qu'on ne leur demandait pas, fut promptement contredit, avec preuves à l'appui.

Les directeurs du Séminaire des Missions Etrangères adressèrent au maréchal Soutt un Mémoire exposant le

véritable état des choses ; succession des édits persécuteurs, emprisonnement et martyre des missionnaires, arrestation et exil des chrétiens. Ils avertirent en même temps le Cardinal préfet de la Propagande de la présence de cette ambassade, et le Souverain-Pontife profita de cette circonstance pour prier Louis-Philippe d'user de son autorité, afin de mettre un terme à la persécution.

Plusieurs évêques firent la même demande ; un certain nombre de journaux insistèrent fortement pour que le gouvernement intervînt au nom de la France, afin d'arrêter les scènes sanglantes, qui rappelaient les plus sombres jours de l'Église naissante.

Louis-Philippe ne pouvait admettre en audience les ambassadeurs, qui n'avaient pas été régulièrement annoncés et ne se présentaient pas selon le cérémonial ordinaire ; mais quelques ministres les reçurent et leur firent comprendre que les cruautés de Minh-Mang étaient connues, et qu'elles ne pouvaient manquer d'attirer, tôt ou tard, sur lui et sur son royaume, une éclatante vengeance.

Les ambassadeurs s'étonnèrent, paraît-il, de ce langage en opposition avec les idées irréligieuses, qu'ils avaient entendu émettre dans le monde officiel. Plus logiques que ceux qui parlaient et ne devinant pas la vivacité de la foi cachée au fond des âmes sous la légèreté voltairienne, ils ne s'expliquaient pas que l'on pu rire du catholicisme et le défendre.

En même temps qu'il faisait ces menaces aux ambassadeurs, le ministre ordonnait aux commandants de nos vaisseaux dans les mers de Chine de protéger, le cas échéant, les missionnaires, sans cependant engager le drapeau de la France. Cette demi-mesure, dont on se promettait beaucoup de bien, devait amener plus d'un malheur.

Lorsqu'ils crurent avoir rempli leur mission, les ambassadeurs retournèrent à Hué, où ils n'arrivèrent qu'après la mort du roi qui les avait envoyés.

Minh-Mang, en effet, s'était mortellement blessé en tombant de cheval, le 20 janvier 1841. Dans leurs récits, les missionnaires le comparent souvent à Néron, parce qu'il leur semblait qu'aucun souverain n'était capable d'aller plus loin dans la voie des persécutions envers les chrétiens et des cruautés envers ses autres sujets. On peut croire qu'ils ne se trompaient pas, car ils citaient de lui de véritables traits de barbarie dont voici quelques-uns :

Minh-Mang assassina son frère, fit égorger plusieurs de ses sujets pour des bagatelles ou par simple caprice, entre autres une jeune fille dépositaire d'un secret, et pour s'assurer de sa mort, il se fit apporter sur un plat la langue de sa victime. Un jour il jeta un objet dans la cage de son tigre favori, et ordonna à un soldat qui se trouvait là d'aller le lui chercher ; le malheureux, entre ces deux bêtes féroces, espéra dans le tigre et ne se trompa point : le fauve le laissa sortir sain et sauf.

Aussi déraisonnable que cruel, le roi d'Annam faisait mettre à la cangue et fouetter les navires qui ne marchaient pas bien, les idoles qui ne faisaient pas pleuvoir à son gré ; il allait jusqu'à faire administrer des médecines aux canons exposés à l'air, lorsqu'il les voyait ternir par l'humidité, parce que, disait-il, ils suent de la peine qu'ils ont eue en faisant la guerre aux rebelles.

Cependant, les cruautés de Minh-Mang contre les chrétiens ont été dépassées, il y a quelques années à peine, par celles d'un ministre de Hiep-Hoa, le sinistre Tuyêt, qui trompa la France, ses généraux, ses diplomates, et ordonna le massacre de tous les fidèles et de tous les missionnaires d'Annam...

Cependant la mort du roi accorda quelque répit à l'Eglise du Tonkin. Son successeur Thieu-Tri, n'avait ni sa vigueur, ni son entêtement et fut quelque temps sans se prononcer absolument contre les chrétiens.

Les missionnaires en profitèrent.

Mgr Retord, le successeur de Mgr Dumoulin-Borie, était allé recevoir la consécration épiscopale à Manille. A son retour, il sacra Mgr Hermosilla, le nouveau vicaire apostolique du Tonkin oriental.

“ Cette cérémonie, écrivait-il, eut lieu le 25 avril dans une hutte couverte de paille, dans un village situé sur le bord d'une épaisse forêt, afin qu'en cas de danger imminent nous puissions nous y réfugier. Vous pouvez bien vous imaginer que la solennité de cette cérémonie ne fut pas pompeuse. Presque aussitôt après, Sa Grandeur est repartie pour aller conférer le caractère épiscopal à son coadjuteur ; car ici, il faut se hâter d'imprimer l'onction sainte sur d'autres fronts, quand notre tête est peut-être à la veille de tomber sous le fer des bourreaux. ”

XVII

Arrestation de missionnaires français. — Leur délivrance par les Français.

Déjà en effet, la persécution recommençait.

Dix jours avant le sacre de Mgr Hermosilla, le 15 avril, MM. Galé et Berneux, missionnaires français, avaient été arrêtés. Ils étaient au Tonkin depuis trois mois seulement, et tous deux venaient célébrer les fêtes de Pâques dans la chrétienté de Phuc-Nhac.

Avertis de l'arrivée des mandarins et de leurs satellites au moment même où ceux-ci cernaient le village, M. Berneux se réfugia dans la maison des religieuses Amantes de la Croix. Il s'installa sur quelques bambous servant de plafond, s'assit dans une corbeille d'oignons et attendit les soldats avec une parfaite tranquillité d'âme, rendant grâce à Jésus-Christ d'être appelé à le confesser devant les païens. Les soldats furent bientôt sur ses traces ; aussi la seule

religieuse qui fût restée dans la maison eut-elle recours à un singulier stratagème pour mieux le cacher. “Elle brûlait de la paille au-dessous de mon gîte, écrivit plus tard M. Berneux, et m’enveloppait dans un épais tourbillon de fumée ; il lui arriva même dans l’excès de son zèle ou de sa crainte de me chauffer plus que je n’aurais voulu.” Malgré cette ruse, le missionnaire fut découvert et on le conduisit devant le mandarin où il retrouva son confrère, M. Gally. Celui-ci avait été pris couché dans un fossé sous les broussailles.

“ — Voilà un beau jour, dit-il à M. Berneux en l’embrassant.”

“ — Oui, répondit celui-ci, c’est bien le jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous.”

Après avoir subi un premier interrogatoire, les deux missionnaires et dix-neuf chrétiens indigènes furent enfermés dans des cages et conduits à Nam-Dinh. Le gouverneur de cette ville, qui avait reçu l’ordre formel de s’emparer du dominicain espagnol Herмосilla, voulut absolument le reconnaître dans M. Galy :

“ — Eh bien, fit celui-ci, je prendrai sa place dans le ciel.”

On mit les deux prêtres à la chaîne, et un mandarin termina le troisième interrogatoire de M. Berneux par cette question faite d’un ton railleur :

“ — Tous les chrétiens ont-ils une âme ?

“ — Sans doute et les païens comme eux ; vous aussi, mandarin, vous avez une âme ; puisse-t-elle un jour, c’est mon ardent désir, être au nombre de celles que Dieu récompensera !

“ — Où va cette âme en se séparant du corps ? reprit en riant le mandarin.

“ — Vous riez, un temps viendra où vous ne rirez plus”

Ils furent ensuite conduits à Hué et condamnés à mort avec sursis.

Il est rare que la peine de mort prononcée dans ces conditions soit appliquée : elle équivaut généralement à une prison perpétuelle.

* * *

Le 5 octobre suivant, M. Charrier fut arrêté en quittant Ban-Nô dans les circonstances suivantes que lui-même a racontées :

“ Comme nous passions en vue d'un hameau païen, nous entendons crier : “ Qui va là ? ”

“ Notre patron, déconcerté, répondit quelques mots en tremblant ; aussitôt on battit le tambour, et voilà tout le village à notre poursuite, les uns en barque, les autres à pied. Nous nous jetâmes dans le fleuve ; mais bientôt je me sentis harassé de fatigue, je tombai trois ou quatre fois je crus ma dernière heure arrivée.

“ Cependant, je m'efforçai de marcher dans l'eau, tantôt jusqu'à le ceinture, tantôt jusqu'au cou, quelquefois aussi, jusque par-dessus la tête ; une fois je disparus dans un trou et ce ne fut qu'en frappant fortement du pied contre le fond que je parvins à surnager :

“ Après une course aussi pénible, n'ayant plus la force de faire un pas, me voyant poursuivi par plus de cent personnes, sans qu'il fut possible de leur échapper, je dis à ceux qui étaient avec moi de faire comme ils pourraient et de me laisser seul, afin que les mandarins n'impliquassent aucun néophyte dans mon procès. Les païens m'arrêtèrent donc et me conduisirent mouillé de la tête aux pieds à la guérite du village.”

Deux jours après, M. Charrier fut transféré au chef-lieu du département.

Comme on l'emmenait il chercha dans la foule et aperçut un chrétien ; aussitôt il lui donna pour l'évêque, son ami, un mot de souvenir et de joyeuse familiarité.

“ — Tu diras à Monseigneur, cria-t-il en riant, que j'aime

mieux ma cangue que sa mître, et ma chaîne que sa crosse. Il n'y a que sa croix qui vaille quelque chose ; mais j'en ai de plus précieuses que la sienne."

Aux questions des juges, il répondit avec calme, fermeté, prudence, et le mandarin général dit au chef de la justice :

" — Ses réponses sont adroites, il faudra l'examiner encore."

Les juges crurent utile, pour le second interrogatoire, de se faire aider par le bourreau. Le missionnaire reçut un grand nombre de coups de rotin, " que, dit-il, je demandais au Seigneur de compter et qu'il compta si bien pour les adoucir, que je n'éprouvai presque aucune douleur." Naturellement, il ne donna aucun des renseignements qu'on lui demandait. Les témoins de cette scène murmuraient entre eux :

" Il est intraitable."

Le grand mandarin lui posa alors cette question :

" — Si le roi vous pardonne et vous renvoie en Europe, n'en seriez-vous pas bien aise ?

" — Non, au contraire, répondit le confesseur de la foi, je reviendrai, à la première occasion, prêcher de nouveau la religion aux Annamites."

Le courageux prêtre devait tenir parole.

Il subit également le supplice des tenailles, sa vaillance n'en fut point abattue ; selon ses vœux, Dieu lui mit dans les veines quelques gouttes du sang des martyrs lyonnais.

* * *

Aussitôt que Mgr Retord avait appris la nouvelle de l'arrestation de son compatriote, il avait chargé deux catéchistes de lui porter dix barres d'argent pour ses plus pressants besoins, avec une lettre d'encouragement et de consolation.

Les envoyés parvinrent jusqu'au captif, eurent la joie de

l'entretenir longuement, et rapportèrent à l'évêque deux lettres, qui racontaient les glorieuses souffrances du héros de la foi.

Le 20 octobre, M. Charrier fut tiré de sa cage et enfermé dans la prison des condamnés à mort, " bâtiment immense habité par quarante-trois prisonniers, tous assassins, voleurs, brigands ou rebelles. "

On le traita avec honneur, et ce n'est pas le moindre sujet d'étonnement de ceux qui ignorent l'Annam, de voir les relations qui s'établirent entre un condamné à mort, ses gardiens et ses juges.

Le mandarin chargé des prisons le visita, il le fit asseoir près de lui, lui donna des sandales, lui offrit le thé ; bien plus, il l'invita à venir dans sa demeure, lui fit partager son goûter et permit à tous les chrétiens de l'entretenir.

Notre formaliste occidental est bien loin, et les mémoires de nos prisonniers doivent contenir bien peu de récits semblables.

M. Charrier croyait, espérait être bientôt conduit au supplice ; mais un ordre du roi l'appelait à Hué. Il retrouva à la capitale des magistrats qui lui posèrent les mêmes questions, auxquelles il fit des réponses identiques, également récompensées par des coups de verge.

Il fut aussi condamné à mort avec sursis comme Berneux et Galy.

* * *

Deux missionnaires de Cochinchine, MM. Miche et Duclos, avaient également été pris ; ils furent dirigés sur Hué et réunis aux trois missionnaires du Tonkin occidental.

Le Conseil royal instruisit leur procès et les condamna à mort, sentence que le roi sanctionna le 3 décembre, mais en ordonnant d'en différer l'exécution.

Thieu-Tri, en effet, comme son père à la fin de sa vie,

craignait les justes représailles des nations européennes s'il tuait les prêtres étrangers.

Pendant ces hésitations, une corvette française l'*Héroïne*, commandant Favin-Lévêque, entra dans le port de Tourane le 25 février 1843.

Le gouvernement de Louis-Philippe n'avait pas oublié les promesses faites en 1840, lors de la présence de l'ambassade annamite à Paris ; mais, avant de s'engager, il voulait, tout d'abord, connaître le terrain et savoir si les ouvertures des ambassadeurs avaient droit à quelque créance. Il avait donné au commandant Lévêque la mission de nouer des relations commerciales entre la France et la Cochinchine.

Les pourparlers commencèrent, comme d'habitude, par l'échange des présents, et par des promesses de bonne amitié ; mais chaque fois que le commandant pressait les mandarins sur la question commerciale, ceux-ci répondaient : que l'Annam était trop éloigné de la France et que les négociants français n'auraient aucun bénéfice à apporter leurs produits aux Annamites, trop pauvres pour les acheter.

On ne pouvait guère donner de moins fière réponse, mais les mandarins espéraient qu'elle suffirait pour éloigner le négociateur, et c'est tout ce qu'ils désiraient.

* * *

La durée de ces pourparlers permit à un incident de se produire.

Les marins de l'*Héroïne*, qui n'avaient pas de diplomatie à faire, descendaient de temps à autre à terre. Un jour, ils aperçurent derrière un massif de plantes, se dissimulant à moitié, un Annamite qui les regardait avec anxiété. Dès qu'il se vit découvert, il se mit à faire de rapides signes de croix, en posant en même temps un doigt sur sa bouche. Les marins, en hommes intelligents, firent eux aussi le signe de la croix, et en indiquant à l'indigène qu'il n'avait rien à redouter, ils s'approchèrent de lui.

Tout en continuant à faire le signe de la croix et à regarder autour de lui, l'Annamite remit une lettre à l'un des matelots.

Celui-ci la prit et s'empressa de retourner vers le canot qui rallia aussitôt la corvette.

La lettre était adressée au commandant de l'*Héroïne* par un jeune prêtre de la Société des Missions Étrangères, M. Chamaison. Elle annonçait la détention et la condamnation à mort de cinq missionnaires, dont les noms étaient cités avec la date de leur emprisonnement.

* * *

M. Favin-Lévêque, homme d'un grand cœur et d'une rare énergie, ne put supporter, comme il s'exprime lui-même dans son rapport au ministère, que cinq Français fussent immolés en présence, pour ainsi dire, du pavillon de leur nation. Il prit sur lui de les réclamer au nom de la France.

Le mandarin avec lequel il avait de fréquentes conversations, protestait volontiers des bons sentiments de son roi envers les Français.

A la première entrevue qui suivit la réception de la lettre de M. Chamaison, le commandant interrompit les protestations accoutumées de l'Annamite.

“ Ce n'est pas vrai, lui dit-il, car, en ce moment même, cinq Français sont enchaînés dans la prison de Hué, ils ont déjà subi la torture et ils sont condamnés à mort. Eh bien, je réclame ces Français comme sujets du roi de France ; je veux qu'ils me soient livrés et malheur à tous si ma demande n'est pas écoutée.”

L'ultimatum était posé, et, pour le moment, la question des relations commerciales laissée de côté.

* * *

L'*Héroïne* n'était plus dans la rade de Tourane, avec ses canons chargés, que pour exiger la liberté des cinq prêtres catholiques.

Le mandarin fut effrayé ; mais il se remit vite, et nia effrontément la présence des missionnaires dans les prisons de Hué. Le commandant lui cita les noms des captifs et la date exacte de leur arrestation. L'Annamite prit le sage parti de se taire, et le commandant continua en déclarant qu'il voulait absolument que ces Français fussent délivrés et conduits à bord de son navire.

Cette fois le mandarin s'inclina. Puisqu'il n'était pas le plus fort, il jugea bon d'être le plus doux ; il assura l'officier de toute la bienveillance du roi de Cochinchine, et lui fit espérer que, dans deux ou trois jours, un magistrat supérieur viendrait de Hué pour conférer sur cette question. L'officier arriva ; mais il ne venait pas de Hué ; c'était le gouverneur de la province auquel le mandarin avait raconté son terrible embarras. Devant les réclamations du commandant, il se montra hésitant et répondit que ces Français avaient commis un crime et étaient punis conformément aux lois du pays. M. Lévêque insista pour leur mise en liberté immédiate et prévint le mandarin que, si on ne voulait pas satisfaire à sa juste demande, il irait mouiller, avec sa corvette devant la barre de la rivière de Hué et que là, avec ses marins, il saurait bien arriver jusqu'auprès du roi et se faire rendre justice.

* * *

En même temps, il présenta au gouverneur une lettre très polie mais ferme. Elle était adressée au premier ministre et demandait la liberté des captifs. Quoique écrite par un officier de marine, elle n'est pas étrangère à notre Société, car elle sauva cinq de ses prêtres, la voici :

*Le commandant de la corvette de Sa Majesté le roi des Français,
l'Héroïne, à Son Excellence le grand mandarin Ong-Qué, beau-
père du roi de la Cochinchine, premier ministre à Hué :*

Tourane, le 7 mars 1843.

“ Seigneur,

“ Cinq infortunés, cinq Français, placés sous le poids d'une condamnation à mort, sont détenus, depuis bientôt deux ans, dans les cachots de Hué-Fo et y souffrent journellement les tourments les plus affreux.

“ La France a entendu leurs cris de détresse, et je viens, au nom de Sa Majesté le roi des Français, réclamer leur mise en liberté pour les ramener dans leur patrie.

“ Déjà, et grâces en soient rendues au Dieu qui dirige la pensée des rois comme celle des plus simples mortels, déjà Sa Majesté le roi de la Cochinchine a, dans sa justice et sa clémence, suspendu le glaive du bourreau prêt à frapper la tête de ces malheureux.

“ Que Sa Majesté veuille bien donner un libre cours à ses sentiments généreux. En agissant ainsi, elle évitera non seulement les chances funestes d'une rupture possible avec la France, mais elle attirera encore sur son règne et son auguste personne les actions de grâces et les bénédictions de tous les Français.

“ Vous, Seigneur, qui, par votre position, êtes placé près du trône et avez l'honneur d'approcher la personne de Sa Majesté, veuillez plaider auprès d'elle la cause de ces infortunés ; vous contribuerez ainsi à les rendre à leur patrie et vous rendrez à la vôtre un service signalé.

“ Recevez, Seigneur, l'assurance des sentiments de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, votre très humble serviteur.

“ Le commandant de la corvette du roi de France l'*Héroïne*.

“ FAVIN-LÉVÊQUE.”

L'interprète du commandant lut à haute voix la traduction de cette lettre. Sans répondre, le mandarin se leva, et montrant une quantité considérable de volatiles, des bœufs et des porcs, il les offrit aux Français.

Accepter ces présents eût été se lier d'amitié avec le gouverneur et entrer dans ses vues. M. Lévêque le comprit, et décidé à brusquer la conférence, il fit répondre par son interprète :

“ Les officiers de Sa Majesté le roi de France ne reçoivent des présents que des souverains amis ou alliés de la France.”

Puis, se tournant vers son état-major, il ajouta : “ Messieurs, allons-nous-en.”

En Europe, cette apostrophe eût tout perdu. En Annam, où il est bon parfois de parler haut et ferme, elle sauva la situation.

En l'entendant, le mandarin et ceux qui l'accompagnaient parurent dans une profonde anxiété. Ils se placèrent devant les officiers pour les empêcher de se retirer ; le gouverneur prit la main du commandant en le suppliant de rester. Celui-ci avait l'intention de ne faire qu'une fausse sortie, il s'arrêta, et s'adressant à l'interprète : “ Dites au gouverneur que j'accepterai ses présents, s'il me donne sa parole d'honneur de faire parvenir ma lettre au ministre.”

Le gouverneur le promit et n'eut garde de manquer à sa parole.

Que se passa-t-il à la cour ? Nous ne le savons ; mais il est facile de le conjecturer par le résultat. Thieu-Tri fut effrayé, et le 16 mars, le gouverneur du Quang-Nam fit prévenir le commandant qu'une bonne réponse était arrivée de Hué.

Immédiatement celui-ci et plusieurs officiers se rendirent à terre, où ils furent reçus avec un cérémonial militaire extraordinaire. Le gouverneur remit une lettre du premier

ministre et fit signe aux officiers qu'ils pouvaient se diriger vers la maison du mandarin de Tourane, où se trouvaient leur dit-il, les cinq Français.

“ J'avoue que nos cœurs battaient d'aise en ce moment, a écrit l'un des officiers de l'*Héroïne*, et c'est avec une vive émotion que nous aperçûmes dans la cour de l'habitation cinq Cochinchinois, ou du moins cinq hommes qui en portaient l'habit mais que, à leurs longues barbes épaisses, nous reconnûmes pour nos chers missionnaires :

“ Ils étaient très émotionnés eux-mêmes, et c'est presque les larmes aux yeux qu'ils nous serrèrent les deux mains, avec une profonde reconnaissance et une étreinte affectueuse. Nous avons enfin, devant nous, les PP. Berneux, Galy, Charrier, Miche et Duclos, arrachés à la mort et aux tortures par notre brave commandant.

“ Pendant que nous échangeions avec ces courageux et saints missionnaires des paroles de vive satisfaction de notre part, et de la leur des témoignages de reconnaissance pour la bonté, l'énergie et le patriotisme déployés en cette circonstance par le commandant de l'*Héroïne*, celui-ci se fit traduire la lettre sous les yeux des grands mandarins.”

Cette lettre était une sorte de memorandum adressé aux Annamites et aux Français.

Pour pallier son humiliation, Thieu-Tri exposait les choses à sa manière : le roi des Français, disait-il, informé des crimes commis par les cinq prêtres européens, avait envoyé un de ses officiers supplier le roi de Cochinchine de leur faire grâce, ce que Sa Majesté très clémenté avait cru devoir accorder, à condition qu'ils ne recommenceraient plus.

Le commandant mit cette lettre dans sa poche sans faire aucune observation, et, accompagné de ceux dont il venait de sauver la vie, il passa entre la haie de la garde d'honneur et se rendit à son navire.”

Le lendemain, l'*Héroïne* quittait Tourane.

A peine les missionnaires furent-ils en mer, qu'ils pressèrent le commandant Lévêque de les déposer sur un des points de la côte. Celui-ci refusa, il avait promis, au nom du Gouvernement français, que les Européens dont il obtenait la liberté ne rentreraient ni au Tonkin, ni en Cochinchine ; il voulait tenir sa parole. Il laissa cependant à Singapour M. Duclos, dont la santé ne pouvait supporter un plus long voyage, et M. Miche qui accompagna le malade.

M. Berneux resta à Bourbon, et n'ayant pu obtenir du commandant la permission de retourner au Tonkin il partit pour la Mandchourie, d'où il devait quelques années plus tard passer en Corée et cueillir en 1866 la palme du martyre. MM. Charrier et Galy revinrent seuls en France, où ils reçurent un enthousiaste et religieux accueil, auxquels ils mirent bientôt fin en reprenant la route de leur mission.

Tels furent les incidents de la captivité et de la libération des cinq missionnaires français, délivrés par le commandant Lévêque.

Cette intervention de la marine française en faveur des missionnaires d'Extrême-Orient, la première au XIX^e siècle, était bien en rapport avec ses traditions de protectrice des missionnaires.

Qu'y a-t-il, d'ailleurs, d'étonnant dans cette conduite ?

Le marin porte à travers les mers et sur toutes les plages le nom et le drapeau de la France ; partout où il aborde, il rencontre le prêtre, l'ouvrier humble et trop souvent dédaigné de la foi catholique, mais aussi de la grandeur française ; il est témoin des transformations opérées par ses travaux ; il le voit faire de sauvages des hommes civilisés, d'ennemis de l'étranger des amis ; il se rend compte de l'analogie de l'œuvre évangélique avec son œuvre personnelle, et il traite l'apôtre en ami, presque en compagnon d'armes.

L'acte courageux du commandant Favin-Lévêque en

faveur des missionnaires avait ouvert à plusieurs esprits de nouveaux et plus vastes horizons, et fait naître en même temps de patriotiques et saintes espérances. Les conseils centraux de la Propagation de la Foi engagèrent les directeurs du Séminaire des Missions Etrangères à demander au gouvernement une protection plus efficace et une action plus énergique.

Tout en rendant hommage au commandant, ceux-ci répondirent qu'ils ne croyaient pas devoir tenter la démarche qui leur était conseillée, et qui offrait certaines chances de succès.

“Honneur, disaient-ils, à l'homme généreux qui, en procurant l'élargissement de nos missionnaires, a rendu un si grand service à l'humanité et à la religion. On saura désormais que le nom du roi des Français ne retentit pas en vain aux oreilles du tyran de la Cochinchine, et que les missionnaires de l'Océanie ne sont pas les seuls à qui il puisse venir en aide. Mais personne n'ignore que ce n'est pas la crainte des supplices ou de la mort, qui pourrait faire désirer à nos missionnaires une semblable protection. Nos chers confesseurs, Messieurs, vous ont peut-être dit comme à nous que leurs plus beaux jours sont ceux qu'ils ont passés en prison, avec l'espérance de n'en sortir que pour aller porter leur tête sous la hache du bourreau, et que si leurs chaînes leur étaient rendues, ils les baiseraient avec amour. Aussi, au milieu même de leurs compatriotes, ne semblent-ils avoir de pensées et d'affections que pour cette patrie adoptive, à laquelle un vaisseau trop lent à partir, doit bientôt les rendre. Nous laisserons donc agir la Providence, et si le tyran annamite a encore soif de sang français, il en trouvera de tout près à couler dans les veines de ces jeunes missionnaires, qui sont allés plus nombreux prendre la place de ceux que son glaive a moissonnés.”

Cette admirable lettre résumait la question, les mission-

naires étaient toujours disposés à mourir pour Dieu, les chrétiens ne manquaient pas de courage, les Eglises s'étaient fondées au milieu des persécutions ; il n'y avait donc ni à s'étonner, ni à s'inquiéter. Telle était la réponse dictée par la foi et aussi par la sagesse et la prévoyance. Faire intervenir, la France, tant que l'Eglise d'Annam n'était pas menacée d'une ruine complète, eût peut-être compromis les prédicateurs de l'Evangile, qui alors auraient semblé mériter cette accusation, que les païens lançaient déjà trop souvent contre eux, d'être les espions et l'avant-garde des armées étrangères. Il ne restait qu'à attendre des circonstances une solution qui sauvegarderait tous les intérêts.

(A suivre).

CHINE

MASSACRES DE MISSIONNAIRES

Le meurtre de M. Bertholet. — Le meurtre de M. Chanès et de treize chrétiens. — La persécution au Su-Tchuen.



ES *Missions catholiques* publient sur le meurtre de M. Bertholet et sur l'état précaire des missions placées sur les frontières du Tonkin, une longue relation de Mgr Chouzy, préfet apostolique du Kouang-si. Nous en reproduisons les principaux passages :

“ Le 22 mars, des bandes, connues pour leurs tendances subversives, se disant autorisées par le mandarin, se portent en plein jour et en armes sur notre oratoire-pensionnat de Pin-nân-hien, le dévalisent complètement et le démantèlent puis pillent de même les neufs familles chrétiennes du voisinage. Le missionnaire, M. Héraud, était absent; avertis à temps, étudiants et chrétiens avaient pris la fuite. Aux réclamations de notre excellent consul et aux nôtres, les mandarins locaux, préfet et sous-préfet, n'ont, depuis six semaines, répondu que par l'envoi platonique d'un petit fonctionnaire aux informations, démarche dont l'unique résultat a été d'irriter les pillards.

“ Déjà sans abri, mis hors d'état de cultiver leurs terres et retirés chez des parents, les néophytes ont dû, pour mettre leur vie en sûreté, se réfugier dans une sous-préfecture voisine, chez notre confrère, à la charge de qui ils sont

et resteront jusqu'au règlement du procès. Voilà donc pour son budget une aggravation bien lourde et qu'il aura peine à supporter, si la charité des bonnes âmes ne lui vient en aide ! C'est plus de soixante personnes à entretenir, qui sait pendant combien de temps ?

“ La lenteur de la répression, regardée comme un gage d'impunité, encourage la malveillance. Bientôt, M. Héraud se voit attaquer aussi dans sa résidence de Ou-siuen-hien. Il était venu ici pour assister à la retraite annuelle,

“ Sous prétexte qu'il s'est sauvé devant l'orage, une troupe de malfaiteurs, ameutés par deux ou trois bacheliers militaires, va, en plein midi aussi, et la lance au poing, le 14 avril, démolir une chaussée de l'établissement de notre confrère, et le 16, enlever les buffles de la ferme et de la Mission, en promettant sous peu le même sort aux femmes et aux filles avec pillage complet. On ne se cache plus parce qu'on croit n'avoir rien à craindre. Le sous-préfet, intervenant heureusement avant l'exécution des dernières menaces, a fait rendre onze des animaux et verser quelque indemnité pour les dégâts causés ; mais, comme aucun châtimement n'a frappé le double méfait commis avec tant d'audace, il est bien à craindre qu'on ne recommence à la première occasion.

“ Quoi qu'il en soit, les violences précédentes n'étaient que jeux d'enfants en comparaison de la scène de sauvagerie que j'ai à vous raconter. Ce n'est plus seulement du butin que l'on veut, c'est du sang.

“ Le 25 mars, M. Bertholet était parti de sa station de Siou-Jen-Hien pour visiter ses nouvelles chrétientés des sous-préfectures de Ly-Pou-Hien et de Yun-Ngan-Tcheou (ou Iuong-An).

“ Comme il allait dans des pays nouveaux, il eut la précaution d'avertir les prétoires respectifs et de leur demander une petite escorte. Le voyage s'effectua sans incident. Le mandarin de Yun-Ngan l'invita même à entrer, l'accueil-

lit parfaitement et préposa des soldats pour veiller à sa sécurité pendant son séjour dans la petite chrétienté : des ordres furent intimés aux chefs du pays, les placards anonymes furent arrachés.

“ Notre confrère, en présence de si bonnes dispositions, crut devoir prolonger sa visite, passa là les fêtes de Pâques et admit au baptême tous les catéchumènes de cette station, en tout treize personnes.

Le 21 avril, il quitta la chrétienté en bénissant Dieu. A son passage à la ville de Yun-Ngan, le mandarin voulut encore le recevoir. Après un entretien d'environ une demi-heure, le Père poursuivit sa route avec six chrétiens ou catéchumènes et six prétoriens : il voyageait en palanquin.

“ A une lieue et demie de la ville, vers les deux heures de l'après-midi, la petite caravane venait de passer un grand pont quand une quinzaine d'hommes de mauvaise mine, mais sans armes, veulent lui barrer le chemin, par ordre, disent-ils, d'un globulé militaire, nommé Hoàngtchen-Kiou et vocifèrent à tue-tête : *On ne passe pas ! A mort !*

“ En même temps, dans tous les villages de la vallée, les tam-tam et les conques marines sonnent le rappel avec fracas ; bientôt débouchent, drapeaux de la garde nationale déployés, quelques centaines de forcenés, armés de fusils, de lances, de piques, de poignards.

“ Notre confrère a mis pied à terre ; il veut se réfugier dans un village, mais toutes les portes se ferment devant lui. Il rebrousse donc chemin avec tout son monde dans la direction de la ville. Pendant l'espace d'une demi-lieue, on leur tire dessus sans les atteindre. A la fin, le Père est cerné de toutes parts ; criblé de coups de lance, il s'affaisse et expire.

“ Tang-Ky-Yù, encore catéchumène, et un chrétien baptisé, Pé-à-Tchang, subissent le même sort à quelques pas de lui. Deux catéchumènes sont enmenés captifs et ont dû se racheter à raison de douze piastres par tête. Trois pré-

toriens sont blessés ; on s'empare de la chapelle du Père et surtout de papiers importants dont la perte est irréparable.

“ Cependant, deux des gens de sa suite, entre autres son propre domestique, avaient réussi à gagner la ville et à porter au sous-préfet la lugubre nouvelle. Sans perdre une minute, le fonctionnaire accourt sur le théâtre du crime avec toutes les forces dont il dispose, en tout une quarantaine d'hommes. Il reconnaît les blessures et les corps, les fait laver par ses gardes et déposer, enveloppés de linceuls blancs, dans des cercueils qu'on est allé acheter en ville. Enfin, on les enterre sommairement, tout près de là avec une planchette portant les noms respectifs, placée à côté de chaque cadavre. Quelques soldats sont préposés à la garde ; mais lorsque les sentinelles se seront retirées, n'essaiera-t-on pas de faire disparaître les restes des victimes ?

“ Séance tenante, au milieu de la nuit, le mandarin mande l'auteur du crime sans nom qui vient d'être commis. C'est seulement à la seconde sommation qu'il est obéi. Le moment est solennel. Le sous-préfet est assis dans une assez pauvre maison du village ; il est entouré de ses soldats armés et tout prêts à faire feu au premier signal ; malgré une pluie battante, la bande des assassins se tient en dehors, enseignes déployées, à la distance d'une portée de fusil, décidée à défendre son chef.

“ Aux r proches qui lui sont adressés, celui-ci ose opposer des dénégations ; comme si, par la voix publique, on ne savait point que rien dans la contrée ne se fait sans son aveu. Pourtant le représentant de l'autorité le laisse regagner son domicile, parce qu'il ne se sent pas en force. Il rentre en ville au point du jour.

“ Les jours suivants, on pille les maisons des chrétiens baptisés aux fêtes de Pâques ; on ignore encore ce que sont devenues les personnes.

“ Le sous-préfet fit escorter les survivants de la suite de M. Bertholet. C'est ainsi que le domestique et le catéchiste

de notre confrère sont venus ici me raconter tous les détails de cette lugubre tragédie.

“ Voilà deux fois en moins de treize mois que le sang français coule au Kouang-si, et deux fois avec des circonstances particulièrement aggravantes pour le gouvernement chinois. Le 1er avril 1897, c'est à deux pas d'une garnison impériale, dont les officiers restent indifférents ; le 21 avril 1898, c'est à l'instigation d'un officier retiré dans sa famille et par des gardes nationaux, enseignes déployées. La parole est à la France.

“ La pauvre mission de Kouang-si est réellement bien éprouvée ! Qui ne serait ému au récit de ses douleurs qui se succèdent sans interruption ? Nous sommes, nos œuvres et nos vies, entre les mains de Dieu.

“ M. Bertholet, qui était dans la trente-troisième année de son âge, était arrivé en mission vers la fin de 1889. Il avait toujours été dans le district de Siang-Tcheou. Après y avoir appris la langue, il fut chargé de l'administration dès le commencement de 1891, lors de ma visite du printemps puis, quand j'eus à prendre la direction de la mission, il y ajouta le soin des chrétientés ; des sous-préfectures de Sioû-Jen et de Dyou-Hien. Il a pu développer et s'étendre jusque dans le Yun-Ngan-Tchéou où il vient de trouver la mort.

“ C'est surtout dans le Siang-Tchéou qu'il a exercé son zèle ; il y a créé plusieurs œuvres, y a établi sur un grand pied celle de la Sainte-Enfance, et avait entrepris, lui, Lyonnais, de construire dans le village de Long-niù, un sanctuaire de Notre-Dame de Fourvière, par la protection de laquelle il avait obtenu bien des grâces. Mais les ressources que lui a fournies la charité lyonnaise étaient épuisées ; les travaux étaient forcément suspendus ; et si les fervents de Notre-Dame de Fourvière ne viennent pas de nouveau à notre aide, le sanctuaire projeté risque fort de rester inachevé.

“ Il avait, m'avait-il écrit, rédigé avec soin un *compendium* des faveurs reçues de la bonne Mère, ainsi que de la marche de la religion dans le district depuis quelques années; malheureusement, le travail aurait été perdu dans le pillage de ses effets.”

Le versement de l'indemnité accordée par le gouvernement chinois, à la suite du meurtre du P. Bertholet, a été effectué au ministère des Affaires étrangères par les soins du ministre de Chine à Paris.

* * *

LETTRE DE MGR CHAUSSE, DES MISSIONS ÉTRANGÈRES DE
PARIS, PRÉFET APOSTOLIQUE DU KOUANG-TONG.

Canton, le 23 octobre 1898.

Vous avez appris la mort violente du P. Chanès, arrivé le 14 octobre vers 4 heures du soir. Voici en quelques mots, les détails que nous avons pu recueillir sur le drame sanglant de Pak-tong, marché du district de Pok-lo, dans la Préfecture de Wai-Tchao, à 35 lieues de Canton.

Dans la province, personne ne s'attendait pour le moment à la moindre nouvelle alarmante, lorsque le 15 octobre, vers 8 heures du matin, je reçus un télégramme ainsi conçu :

Père Chanès brûlé vif avec 20 chrétiens.

Deux heures après, nouveau télégramme :

Père Chanès a eu la tête écrasée avec une pierre.

Le P. Flayssinet, voisin du P. Chanès, avait signé ces télégrammes. Or il était à 6 lieues de Pak-tong. Evidemment il avait pu être trompé par les chrétiens affolés, qui apportaient ces premières nouvelles. Aussi dans la pensée que ce pourrait n'être qu'une fausse alarme, nous commençons à nous remettre un peu de ces émotions, qui tout d'abord nous avaient brisé le cœur. D'ailleurs le vice-roi, prévenu aussitôt, nous informait par son préfet que le Père

n'était pas mort, et par son sous-préfet que toutes les affaires de Pak-tong avaient été complètement arrangées le 13 octobre. C'était trop précis et trop beau. Mais on aime à s'illusionner dans des circonstances si cruelles. On voudrait que la réalité soit un rêve.

Hélas ! le 17 octobre, la vérité nous apparut dans tout son jour ; *Le Père Chanès avait été massacré avec 13 chrétiens*. A Pékin, aussi bien qu'à Paris, au ministère des Affaires étrangères, on savait la triste nouvelle.

* * *

Voici maintenant comment les choses s'étaient passées. Nous avons, aux alentours de Pak-tong, un millier de catéchumènes, sans compter les chrétiens. Or, les païens et surtout les mandarins voyaient avec peine le nombre des nouveaux adorateurs grandir chaque jour. Depuis quelques temps, à la suite de tracasseries, la guerre régnait entre villages chrétiens et villages païens : les chrétiens étaient assiégés.

De Canton nous avons pressé le vice-roi de mettre ordre à cette agitation. Un commissaire et cent vingt soldats avaient été envoyés par son Excellence. Le P. Chanès, de son côté, s'était rendu à Pak-tong pour délibérer avec les mandarins. C'était le 10 octobre.

Étaient donc présents à ce moment 4 mandarins militaires avec 120 soldats, et 2 mandarins civils : le sous-préfet de Pok-lo et le commissaire du vice-roi.

Quoique la populace fût très animée plutôt contre les mandarins que contre le Père, le danger ne paraissait pas imminent. En effet, le 13 au soir, on était arrivé à un accord général, moyennant 300 piastres comme compensations des dommages faits aux familles chrétiennes qui en avaient perdu au moins 800.

Le Père avait accepté, il ne restait plus que quelques

formalités à remplir, tout devait être terminé le lendemain. Malgré cela, le P. Chanès voulait partir le plus tôt possible. Quelques bruits sinistres commençaient à courir. Les païens s'étaient réunis en secret hors du marché de Pak-tong à quelques pas de la chapelle catholique. Ils délibéraient dans la boutique du maire de la ville, le plus grand ennemi des chrétiens.

* * *

Le 14 au matin, le sous-préfet de Pok-Lo mit le feu aux poudres, en envoyant quelques satellites chercher une somme de vingt piastres qui lui avait été promise par un village voisin. Les prétoriens ramenaient le débiteur, quand tout à coup les païens se jettent sur eux, en tuent trois ou quatre, délivrent le prisonnier et se précipitent vers la pagode où logeait le sous-préfet. Ils veulent l'incendier, mais les gens du marché s'y opposent.

Alors sur un mot d'ordre, les émeutiers s'élancent vers la chapelle, située, comme nous l'avons dit, au nord-est, en dehors des murs de Pak-tong. Il était 8 heures du matin.

Le P. Chanès était là avec vingt chrétiens ou catéchumènes. Surpris par cette masse d'individus armés et menaçants, ils ont à peine le temps de fermer les portes. A grands coups de hache, on essaie de les enfoncer. Ne réussissant pas au gré de leurs désirs, les meneurs vont au marché, achètent quatre cent-cinquante litres de pétrole, en forçant les joueurs à le payer, et reviennent avec quelques charges de paille et de bois. Ils disposent le tout à la porte d'entrée de la chapelle, l'arrosent de pétrole et y mettent le feu. Ils lancent aussi à l'intérieur quelques fagots allumés. Bientôt les flammes s'élèvent de tous côtés, enveloppant les premiers bâtiments de la chapelle. Il était 10 heures du matin.

Quels terribles moments pour les vingt malheureux enfermés derrière une montagne de feu ! Environnés d'une po-

palace de deux ou trois milliers d'hommes dont les cris féroces semblaient leur dire que la fuite serait une mort plus horrible que la mort par les flammes, ils se mirent entre les mains de Dieu et acceptèrent docilement le sacrifice qu'il leur demandait.

Il dut se passer là une scène sublime. Il y avait dans l'église sept catéchumènes. Le Père, en quelques mots, les exhorta à la contrition et au sublime sacrifice de leur vie, puis il les régénéra dans les eaux salutaires du baptême.

Les chrétiens se confessent et tous reçoivent avec l'absolution l'indulgence plénière. Ils étaient prêts. Ils pouvaient mourir.

Leur tourment durait depuis sept heures : le feu avait dévoré les portes ; du dehors les balles sifflaient dans la chapelle, lorsque tout à coup le mandarin militaire de la localité, traversant les rangs des émeutiers, entre dans l'église. Que vient-il faire ? Un léger espoir se glisse dans le cœur des prisonniers . . il ne dura pas longtemps. Il venait sauver un de ses parents. Le P. Chanès le connaissant lui adresse la parole et le prie de l'emmener avec tous ses chrétiens. Le mandarin Wing-Tching-Tchong fut impitoyable et refusa net.

A peine ce haut fonctionnaire était-il sorti de la chapelle avec son parent, que la foule entre précipitamment dans la cour intérieure. Le Père était à genoux au pied de l'autel, offrant à Dieu son sacrifice. L'heure avait sonné. Une balle l'atteint à la jambe, une autre en pleine poitrine le traverse de part en part. Une troisième lui laboure la tempe droite.

Malgré ses blessures, le Père était encore vivant. Les assassins se jettent sur lui à coups de couteau, le frappent violemment au cœur et d'un coup de hache lui fendent le crâne d'où jaillit une partie de la cervelle. Le sacrifice était consommé.

* * *

En ce moment de tumulte et de trouble, quelques chrétiens se perdirent dans la foule sans être reconnus et eurent la vie sauve.

Les treize qui furent massacrés avec le Père, eurent presque tous la tête tranchée ; ils étaient tellement défigurés que plusieurs d'entre eux n'ont pu être reconnus. Il était 4 heures. La chapelle est pillée, le toit et les murs sont démolis de fond en comble, rien ne reste debout.

Les cadavres après avoir été dépouillés de leurs vêtements, furent trainés sur les bords d'une rivière qui coule à trente pas de la chapelle. Ils restèrent exposés nus pendant deux jours.

* * *

Le troisième jour, le sous-préfet les fit mettre en bière et déposer sous un hangar. Mais le corps du P. Chanès avait disparu pendant la nuit ; impossible de savoir ce qu'il est devenu. Les uns disent qu'il a été coupé en morceaux et jeté dans la rivière, d'autres prétendent qu'il a été brûlé avec du pétrole. Il est très difficile de savoir la vérité. Je l'ai fait réclamer au vice-roi.

* * *

Dans cette étrange affaire, arrivée si subitement, il est à remarquer que, pendant le siège de la chapelle qui a duré près de neuf heures, aucun mandarin, aucun soldat n'est venu au secours du missionnaire. Les soldats, pourtant, n'étaient éloignés que de deux *lys* (800 mètres), le mandarin militaire était à trente pas et tous les autres à moins d'un kilomètre. Ils avaient tous traité avec le Père les jours précédents. On ne peut pas dire qu'ils étaient sans forces pour le secourir, puisque le mandarin du marché a pu entrer dans la chapelle pour sauver son parent et cela au moment du plus grand danger. Ou il y avait un complot tramé contre le Père, ou cet épouvantable meurtre est

incompréhensible. Comment l'expliquer ? L'avenir nous éclairera peut-être. La réunion des bandits dans la boutique du maire de Pak-tong, toute la nuit précédente, n'a pas été étrangère à l'affaire.

Mais on peut dire que la cause de tout le mal c'est d'abord le sous-préfet de Pok-lo, et surtout le vice-roi. Le sous-préfet, depuis quatre ans qu'il occupe ce poste, n'a pas encore jugé une seule cause : plus de 700 meurtres ont été commis sur son territoire, et il a toujours laissé faire. On a bien essayé de le faire cesser : jamais on a pu y réussir, tant il était bien soutenu par l'un des grands mandarins de Canton. Il est vrai qu'à la première nouvelle du massacre, il a été révoqué ; mais il était trop tard. J'apprends, d'ailleurs, à l'instant qu'il s'est empoisonné.

Quant au vice-roi, je crois bien qu'il a dû être pour beaucoup dans tout ce qui vient de nous arriver par ses dépêches hostiles aux missionnaires : il avait donné des ordres secrets aux mandarins de ne pas traiter les affaires des chrétiens. Plusieurs mandarins nous ont montré ces pièces. Les catéchumènes étaient trop nombreux : voilà surtout ce qui le tracassait. Il faut les effrayer ! tel était son mot d'ordre.

* * *

LETTRE DE MGR CHOUVELLON, VICAIRE APOSTOLIQUE DU
SU-TCHUEN ORIENTAL, ADRESSÉE A M. COTTIN, PRO-
CUREUR DU SU-TCHUEN.

6 octobre 1898.

La persécution s'étend de jour en jour, les bandits procèdent ouvertement avec ordre et méthode, grâce à la connivence ou à la faiblesse des mandarins qui reçoivent le mot d'ordre de Yu-man-toé.

Les districts de Hô-tcheou, Tin-yen, Hong-liâng Fatsiou, Yuin-tchang, Yuin-Tchoan, et Py-Chân sont ruinés, ravagés, incendiés ; nos chrétiens, dénués de tout, sont pour-

chassés et ne peuvent plus rester dans leur pays, même dans les villes telles que Yuin-tchang, Yuin-tchoan, etc ; les mandarins défendent de donner asile à nos persécutés et menacent nos chrétiens de les livrer aux bandits

À Hong-liâng, le P. Jérôme Hoâng, prêtre indigène, âgé de 68 ans et infirme, ancien élève de Pinang, a été livré à ses ennemis par le mandarin lui-même. Après le pillage de son oratoire, arrivée le 18 septembre dernier, ce prêtre avait reçu l'hospitalité au prétoire où le mandarin l'avait invité à se réfugier, pour y attendre le retour de la tranquillité. Dix jours après, le 28 septembre, Yu-man-tsé revient sous les murs de Hong-liâng exiger que le prêtre lui soit livré. Ses menaces suffirent, et avant que la ville fût investie, et sans qu'on ait échangé un coup de feu, ce prêtre voit sa chambre envahie par les soldats du prétoire, qui le renversent, le frappent et le traînent dehors. Là ces forcés, le prenant par les pieds et par les bras, l'emportent sur les remparts. Après l'avoir lié avec une longue corde et avoir fait signe aux rebelles de s'approcher, ils le descendent ainsi aux pieds des remparts et le livrent tout meurtri et ensanglanté à ses ennemis. Voilà comment le mandarin Fon-té-kuen, membre de l'Académie du Hân-lin à Pékin entend les droits de l'hospitalité. Deux des serviteurs du prêtre Hoâng furent livrés avec lui.

Tous les jours du matin au soir, il nous arrive de ces pauvres persécutés, effrayés, harrassés, dénués de tout et il faut loger tous ces pauvres malheureux, les nourrir et les vêtir. Y pourrions-nous tenir très longtemps ? A la grâce de Dieu ?

Tous nos établissements de Tchong-kin sont encombrés nous n'avons plus d'espace pour les loger, et les païens, par haine ou par crainte, refusent de leur louer leurs maisons n'importe quel prix. La France va-t-elle nous abandonner ! Priez pour nos pauvres persécutés !

CHEZ LES FANG

Leurs mœurs, leur langue, leur religion

Par le R. P. TRILLES

De la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Coeur de Marie

(Les Missions Catholiques)

VII. — Un village fang.

SUITE (1)

ES toitures, si elles sont imperméables, offrent en échange une foule d'inconvénients. Les rats aiment à y élire domicile ; le scorpion, la scolopendre, l'araignée crabe à la dangereuse morsure, ne se gênent point pour s'y établir. On y trouve souvent des colonies de fourmis, des nids de guêpes, et comment les déloger !

Enfin, dernier et capital inconvénient, desséchées par un soleil torride à l'extérieur, par un foyer sans cesse allumé à l'intérieur, elles prennent feu à la moindre étincelle et occupent environ la moitié de la demeure. Au centre, un pilier où sont suspendus les fusils, sabres, fétiches du propriétaire. La seule porte extérieure de la maison fait communiquer cette chambre avec la cour du village. Dans un coin, il y a ordinairement un lit de repos ; on passe dans une chambre voisine, fermée par une simple cloison ouverte au milieu ; le *Fang* y place ses richesses au fond, enfin, deux petites chambres à coucher, et dans l'une, le *Bieri*, ou crânes des ancêtres, et c'est tout. Çà et là, fixés aux murailles, par terre, dans un coin, au premier endroit venu, des calebasses, des couteaux, des lances, quelques cuillers, une fourchette sans dents, une assiette ébréchée, un verre écorné, vieilleries ramassées çà et là !

(1) Voir le numéro précédent.

La maison pour les femmes est plus simple encore : la seule pièce, sauf au fond un petit cabinet noir où grouillent ensemble poules, canards et cabris.

Deux lits sont à l'extrémité ; entre eux, le foyer, simple trou avec trois pierres pour supporter la marmite.

Quoi, le lit à côté du feu ! Oh ! n'ayez pas peur : nos lits fang manquent absolument de confortable. Ce sont tout simplement des arbres de la grosseur de la tête, coupés à la longueur convenable et fendus par le milieu. On les pose à plat sur un cadre, à 0 m. 20 du sol environ : un autre en travers fait l'oreiller, et les riches y ajoutent une natte. C'est tout !

Dire qu'on y dort bien, non, on n'y dort pas bien. Dire qu'on n'y dort pas du tout, si ; mais enfin, je vous assure, on a du mal à s'y habituer, et des fois, j'aime mieux m'étendre par terre, roulé dans ma couverture. L'homme se fait vraiment à tout et le Fang sur sa couche dure dort aussi bien qu'un autre sur sa " couëtte " épaisse. Affaire d'habitude. Et puis, vous savez, le missionnaire n'est point venu en Afrique pour chercher le confort. La bonne mère du P. Lévêque nous avait jadis fait cadeau d'épaisses couvertures, lourdes, en laine. C'était joliment commode ; mais voilà..... c'est usé. On ne peut rien conserver dans ce diable de pays. Ma pauvre couverture !

...Rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin !

Après ce pleur versé à sa mémoire, souhaitons qu'une bonne âme, comme il y en a beaucoup en France..

* * *

Les maisons des femmes ont toujours deux portes : l'une donne sur la bananeraie qui entoure le village d'une verdoyante ceinture et les fait quelquefois si pittoresques.

* * *

Les femmes n'ont pas permission de séjourner pendant le jour dans la cour du village : ce droit est réservé aux hommes. Mais à partir de 7 heures, tous les chats sont gris, et les hommes ne sont pas fâchés de connaître un peu les cancans féminins. Oh ! et puis, vous savez, c'est bien partout un peu la même chose : l'homme crie, dispute, tempête, frappe même souvent ; la femme écoute, crie... mais n'en fait qu'à sa tête. Ce que femme veut... est vrai partout. La couleur n'y est pour rien, et ici, comme ailleurs, il y a des femmes qui portent... j'allais dire culottes ; mais les Fang n'en ont point. Le mot manque, mais la chose existe tout de même.

Et maintenant, vous avez une idée quelconque de la coquille. Arrivons aux habitants. Beaucoup passeront ce chapitre. Je ne les en blâme pas ; mais comme presque rien encore n'a été écrit sur les Fang...

Nous voilà donc à Ayeng, premier village fang situé sur notre route, au bord de la rivière Tsini.

Tout à l'heure, je vous ai parlé des habitations. Quelques mots en passant du peuple qui y vit ne seront pas de trop peut-être.

La première fois que vous vous hasardez à mettre le pied dans un village fang, vous vous sentez surpris et comme transportés dans un autre milieu, chez un peuple tout différent de ce que vous avez déjà vu. A la côte, en effet, plus légères, plus gracieuses, plus élégantes sont les habitations, on y sent l'influence de l'Européen ; et, plus graciles, plus dégagées sont les formes de leurs habitants. Mpongwés, Bengas ou autres, ont les traits plus avenants, vous font un accueil plus empressé.

Ici, rien de tout cela : tout est changé, tout, même l'odeur.

* * *

Dans un de ses ouvrages, Stanley écrit qu'il se faisait fort les yeux bandés, de discerner rien qu'à l'odorat, un noir

qu'on lui présenterait, si déjà il avait passé par la tribu fang.

Cette assertion qui, au premier abord, semble un peu forte, est réelle cependant : en général, le noir exhale une odeur forte : de tous les pores de sa peau noire exsude une sueur épaisse, âcre, et douée d'un violent parfum : oh ! ce n'est pas celui de l'iris !

Et la première fois qu'en une salle surchauffée par les rayons de l'ardent soleil de l'Équateur, vous vous trouvez au milieu d'une noire assemblée, n'oubliez pas votre mouchoir : vous pourriez en avoir besoin.

Le Fang ne saurait mentir aux coutumes de sa race : donc il sent. Comme cette langue française est bizarre : *il sent ! ah ! diable oui !* mais comme il serait bien plus juste de dire : *on le sent, !*

C'est quelque chose d'indéfinissable, composé hétéroclite d'odeurs diverses, mais amicalement conjurées pour produire un tout agissant avec force et ensemble sur l'odorat. Tel un bouquet de fleurs, sous la main d'un artiste habile, varie parfums et couleurs. . .

On y reconnaît l'odeur aigre et butyrique du manioc fermenté, fonds de la nourriture indigène. Le poisson frais avancé, plus qu'avancé et sec, y marque sa note. Les viandes desséchées au soleil y ajoutent leur piquante saveur. L'huile de palme dont ils aiment à s'oindre le corps, prend part au concert. Ajoutez à cela l'odeur de leurs habits dont ils ne se dépouillent jamais. Ils ne les lâchent qu'au jour où ils leur disent un adieu sans nul espoir d'au revoir. Enfin, brochant sur le tout, l'Européen discerne la saveur particulière de nos Fang, fruit de longues années de sueurs accumulées sans qu'un bienfaisant savon soit venu offrir son concours. . . que l'on aurait probablement dédaigné !

* * *

Mais il n'y a pas que l'odeur de changée. Le reste a suivi, tout respire la guerre, la lutte, la tribu prête au combat.

Voyez plutôt : rude, sauvage est l'aspect du Fang ; sa démarche, ses traits, que ne contribuent pas à adoucir les nombreux tatouages qui le sillonnent, le fusil toujours armé qui ne le quitte guère ; le large glaive, rappelant celui du soldat romain, qu'il porte sous le bras gauche ; sa voix rauque, son langage hérissé d'aspirations, de gutturales, coupé de sifflantes, tout dénote en lui le sauvage habitant des bois que la civilisation n'a point encore marqué de son sceau, amoli sous son étreinte.

La femme fang, digne compagne de son sauvage époux, lui répond presque en tous points. Moins vêtu que sur la côte, elle est plus chaste cependant que la Mpongwé au pagné flottant.

Le nu d'ailleurs, et c'est une marque générale en Afrique, n'est pas l'obscène, et bien souvent la pudeur de la femme diminue en même temps que s'allonge son vêtement.

Au cou, aux bras, aux jambes de la femme fang tintinabulent les nombreux anneaux de cuivre qu'elle travaille à faire reluire chaque matin ; l'odorant *mwuge* balance ses baies écarlates au-dessus de ses oreilles, qu'au contraire de nos femmes européennes, elle se plaît à garder intactes. Et si parfois elle aime à transpercer la cloison médiane de son nez, délicatement épaté, pour y introduire trois longs poils d'éléphant qui lui donneront un semblant de rudes moustaches, pourquoi s'en étonner ? chaque pays a ses mœurs et coutumes, chaque femme a ses goûts ! A l'aide de ces trois poils qui rappellent vraiment ceux du chat, elle croit se donner un air viril qui lui sied bien et rehausse sa beauté !

Nous en rions ? A l'heure où tant de nos jeunes filles bicyclistes portent un costume qui semblait jusqu'ici réservé aux hommes, ce n'est peut-être pas le moment ! mais enfin, me direz-vous, réellement trouvez-vous que cet ornement viril embellit vos dames africaines ? Des goûts et des couleurs il ne faut discuter ; et puis, il y a un moyen bien simple : mesdames, essayez !

Ce que sont les Fang.

En parcourant des yeux une carte du Congo français, près de la côte, au sud, au nord, vers l'intérieur, vous trouverez écrits en lettres désignants les peuples qui habitent cette contrée aussi grande que la France : ici, Fans ; là Faons ; plus loin, Pahouins ; plus loin, Mpawins ; ailleurs, Mfangs ; plus haut, Osyebas, et peut-être vous direz-vous : Voilà bien des tribus ! Erreur pourtant ! tous ces noms désignent un seul et même peuple que la fantaisie de géographes ou cartographes, plus ou moins bien renseignés, a habillé de noms différents.

L'étiquette change, mais le vin reste le même.

Le plus sûr moyen de savoir leur vrai nom, c'est, — du moins, je crois, — de le leur demander à eux-mêmes.

“ Qui es-tu ? demande-t-on à un Pahouin, Mpawin, Faon, Mfang, etc. ”

Il vous répondra toujours :

“ — *Mè ne mônefang* (je suis un fils des Fang). ”

Laissons-leur donc ce nom.

De grâce surtout, messieurs, aux explorateurs, ne prêtez pas l'oreille. Sur les cartes prochaines, nouvelle édition, revue, etc., on lirait : *Monefang* ! Vous riez ?

Il n'y a déjà pas si longtemps, un de ces messieurs passant près d'un village demandait à son guide :

“ — Comment s'appelle cet endroit ? ”

“ — *Mâyèm*, répondit l'enfant des bois, ce qui signifie : je n'en sais rien du tout. ”

Et gravement, le Monsieur écrivit : “ A telle heure, nous avons rencontré le village de *Mâyèm* ! ” Mais passons. .

* * *

Si l'on en croit l'autorité d'Elisée Reclus, notre savant géographe, le mot “ Fang ” signifie à proprement parler “ les hommes ”. Où Reclus a-t-il puisé cette assertion ? Sur quoi se fonde-t-il pour l'appuyer, je n'en sais rien, et il ne

le dit pas. Rien dans la langue ne justifie cette étymologie, et peut-être est-ce tout simplement une confusion de mots avec le vocable *fam* qui lui, en effet, désigne bien : homme. Mais de *fam* à *fang* ! L'article, d'ailleurs, que ce célèbre géographe a consacré aux Fang n'est pas sans renfermer quelques erreurs, chose bien possible en pays si lointain ; et pour n'en citer qu'un exemple, la Monda, rivière qui traverse leur contrée, n'est pour lui qu'un simple ruisseau. A la source, je n'en disconviens pas, et ce privilège lui est commun avec beaucoup de fleuves ; mais, à son embouchure, elle a plusieurs lieues de large. Pour un ruisseau, c'en est un !

Souvent encore, pour désigner les *fam* en emploie le mot *Pahouin* ou *Mpawin*. Les Fang ne se le donnent jamais à eux-mêmes. Au dire de plusieurs, il serait injurieux et synonyme de sauvage. Peut-être cependant, serait-ce plutôt une corruption de ce mot *Fang*. Certaines tribus les appellent *Mpang*, par un changement naturel et fréquent en nos langues du F en Mp (pour n'en citer qu'un exemple, les Fang nomment la poudre *Ehira* ; les Mpongwés, *Mpira*).

Les Kombés les nomment *Mpanwin* ; de là à *Mpawin* et à *Pahouin*, il n'y a vraiment pas loin.

* * *

Où vont les Fang ?

Assurément, et tous le reconnaissent, les Fang ne sont pas des Autochthones. On les a vus apparaître au Gabon, il y a quelques dizaines d'années, peu nombreux d'abord, plus hardis ensuite, gagnant peu à peu du terrain, refoulant devant eux toutes les tribus voisines. Du Chaillu, vers 1860, les rencontre à 160 milles de la côte nord, sur la Noya ; Marche et Compiègne sur l'Ogowé au-dessus de Lambaréné, il y a vingt ans. En 1872, pour la première fois, un chef Fang apparaissait à la mission de Sainte-Marie de Liberville. En 1893, près de Lambaréné, on voyait à peine quelques-uns de leurs villages.

Ignorant l'art de la navigation, ils ont néanmoins descen-

du le cours des grandes fleuves qui déversent dans l'Atlantique les eaux du versant équatorial, le Muny, le Bénito, la Komo, l'Ogoüé, sur leurs grossiers canots de bois, taillés sans art dans le tronc résineux de l'okumé, informes produits d'un ouvrier novice encore. Ils ont augmenté, augmenté encore et devant eux bien des tribus ont disparu.

Leur procédé, d'ailleurs, est infailible.

* * *

Trois, quatre, cinq familles Fang se détachent un jour de la tribu, vont de l'avant et viennent demander l'hospitalité dans une tribu étrangère. Soit crainte, soit coutume habituelle, on la leur, accorde et, à côté des autres cases, à une extrémité du village, ils élèvent en quelques heures un toit nouveau.

Tout marche comme par le passé : les immigrants vivent à l'écart, évitant les discussions, en bons voisins. Et un jour, un homme a disparu ; on cherche ses traces ; plus pressés que tout autre, en tête sont nos Fang. Vains efforts l'homme reste introuvable. Le lendemain, c'est le tour d'un autre, puis d'un autre encore.

Dans la forêt, sous la grande ramée, ça et là, vous pourriez bien trouver quelques tibias, quelques femurs, témoins silencieux d'un horrible festin.

Mais qui ?

La forêt reste muette et les grands arbres ne dévoilent pas leur secret.

La tribu s'émeut cependant ; un seul parti lui reste à prendre : s'éloigner, abandonner ses cultures, son domaine antique, elle part, va s'établir plus loin, et le Fang, un sourire narquois sur les lèvres, la regarde s'éloigner. La tribu va plus loin ; mais plus loin elle trouve d'autres familles fang. Un jour les hommes sont impuissants à défendre une population féminine devenue trop nombreuse pour eux ; dans une razzia, ils succombent ; femmes et enfants devien-

nent la proie du ravisseur ; une tribu a disparu et, plus nombreux, plus forts que jamais, les Fangs reprennent leur marche en avant.

Au sens strict, comme au sens large, c'est l'incorporation de l'étranger.

* *

Ils sont partout, et on les voit sur toutes les rivières, au confluent des fleuves, sur les sommets des collines, étager leur villages fortifiés, semblables aux " Pa " de leurs frères de Polynésie, partout prêts à la lutte, prêts à la guerre.

Aujourd'hui, ils s'étendent sur un front de plus de 250 kilomètres, du Kamerun à Settè-Kama, et sur une profondeur au moins égale, surtout vers le nord, et ils sont arrivés à la côte, but de leurs constants efforts. On en porte ordinairement le nombre à quatre ou cinq millions. Ce chiffre est-il exagéré ? est-il inférieur à la réalité ? Bien difficile de le dire. Les très rares explorateurs qui ont tenté de pénétrer chez eux se sont vus simplement et rapidement exposés à servir d'étui à un vulgaire tourne-broche. Devant cette souriante alternative d'être mangés ou de partir au plus vite, ils n'ont point hésité, oh ! mais pas du tout ; au reste, je ne les blâme point ; le chemin le plus court a été le meilleur, ce qui ne les a pas empêchés, bien au contraire, de publier leurs impressions de voyage sur le pays parcouru et . . . à parcourir.

Donc, l'Ad-mi-nis-tra-tion n'ayant pu encore faire pénétrer dans les têtes bornées de nos sauvages les beautés de la statistique, on en est réduit aux conjectures les plus hasardées.

* *

Au reste, les habitudes de ce peuple, quittant pour un motif quelconque le village où il s'est établi depuis quelques mois ou quelques années, peu importe, rendent plus difficile encore une approximation réelle ; la mort du chef,

une épidémie, un ordre du féticheur ou plus simplement encore un emplacement paraissant plus favorable, des cultures épuisées, ou même cet instinct inné qui les pousse en avant, l'ennui d'être depuis longtemps à la même place, et voilà un motif suffisant.

Dans les grands paniers tissés avec les fibres des lianes, les femmes entassent marmites et caisses, les chargent sur leur dos, les enfants grimpent dessus, les plus petits à califourchon sur la hanche maternelle, les hommes prennent leurs armes, leurs fétiches et les crânes des aïeux, et les voilà partis.

Omnia mecum porto !

On va ailleurs, un nouveau village se construit, et là-bas dans la brousse, l'ancien village reste abandonné, dressant ses huttes solitaires au milieu de l'éternel silence des bois ; peu à peu, les herbes folles gagnent et envahissent le sol, les lianes vagabondes pénètrent dans les cases qui s'affaissent, et les toitures de chacune s'écroulent sous le poids d'une luxuriante végétation ; les grands singes, sans que nul les effarouche désormais, gambadent près des plantations pour en piller les fruits, puis peu à peu la forêt reprend son domaine et, de ce que firent les hommes, rien ne subsiste plus bientôt : victorieuse, la nature à pris sa revanche et l'œuvre des fils de Cham a disparu.

Et cela, c'est l'Afrique, l'Afrique d'un rivage à l'autre, l'Afrique noire, sans mouvement, sans histoire. L'homme noir naît, vit et meurt. Que reste-t-il de lui ? un crâne, un souvenir, un chant, un nom, qui, dans le lointain des âges, s'en vont s'effaçant !

D'où viennent les Fang !

M. de Quatrefages, dans ses belles *Etudes sur les races humaines*, rappelle, pour leur assigner une origine, le souvenir de ces Jagga, peuplade féroce et pillarde, qui, au XVIIe et au XVIIIe siècles, ravageait le Haut-Congo. Mais la seule communauté probable d'instinct et de mœurs pourrait per-

mettre cette assimilation, toutes les traditions fang y sont contraires. Avec plus de raison, Schweinfurth le rapproche des Monbuttus, des Dinkas, des Nyamnyam ou Sandelis, peuples vivant entre le 3e et le 7e degré de latitude Nord, le 25° et le 30° de longitude Est, dans le bassin du Haut-Nil, des affluents du Bahr-el-Gazal, c'est-à-dire dans la Haute-Egypte, non loin de l'Ethiopie.

Cette région paraît en effet la plus probable. Il est certain que beaucoup d'habitudes sont similaires, celle par exemple de se limer les dents en pointes, et de sacrifier des victimes humaines pour en faire de sanglants festins.

Les armes et la manière de les forger sont presque identiques, ce qui tendrait à prouver qu'il y a eu contact, pénétration, sujétion peut-être, et après avoir lu dans Schweinfurth ce qu'il dit de Mounza, roi des Monbuttus, de ses exploits et des conquêtes de son peuple, on est fort tenté de voir en eux les conquérants ou envahisseurs qui ont déterminé l'exode des Fang.

Il y a eu contact, disions-nous, pénétration peut-être mais non communauté d'origine. En effet, aucun mot monbuttu ou dinka cité par l'éminent voyageur ne se retrouve dans la langue fang'. Dernièrement, un savant missionnaire le P. Colombani, a publié une *Grammaire de la langue Nyamnyam*. Après l'avoir examinée, un missionnaire de Mgr Angouard, le P. Gourdi, me déclarait que cette langue se rapprochait beaucoup de celle des Ndris du Haut-Oubanghi, auxquels certes les Fang ne sont point apparentés. Nul mot nyamnyam ne se rapproche de la langue fang.

Pour assigner aux Fang une origine sinon certaine, du moins probable, deux sources nous sont offertes : leurs traditions, assez vagues, assez confuses, et ne remontant qu'à une époque relativement récente, et l'étude de la langue qui offre beaucoup plus de probabilités.

Mais tout d'abord, laissez-moi vous présenter la famille fang. Devant vous, a comparu l'individu : examinons le

lien qui rattache ces individus épars. Ce sera, dans l'étude de leurs origines, un premier pas de fait, une lueur qui éclairera de sa lumière encore indécise leurs étapes dans l'histoire de leurs migrations.

A quoi bon ces recherches ? pourront se dire quelques lecteurs des *Missions catholiques*. A quoi bon cet aperçu forcément un peu aride ? Parlez-nous davantage d'œuvres et d'aventures.

Je le sais, cela n'intéresse que bien peu l'évangélisation. mais ces recherches sont de nature à éclairer quelque peu l'ombre qui s'étend sur le peuple africain, sur l'histoire de ses migrations, sur l'envahissement d'un pays par une race nouvelle.

“ Les Fang, a dit M. de Brazza, sont pour notre colonie française du Gabon, le peuple de l'avenir.”

A ce titre, il n'est peut-être pas sans quelque intérêt de fouiller leur passé.

A connaître mieux d'ailleurs ses amis, on les aime davantage, et le rêve du missionnaire n'est-il pas précisément de faire aimer davantage ceux qui peuplent le champ que le Père de famille lui a confié à défricher !

VIII.—La Constitution de la race des Fang'

La race Fang' se partage d'abord en deux grandes familles, ayant un habitat différent et une langue distincte, bien qu'évidemment fort rapprochée comme racines et comme structure. Ce sont les mêmes mots sous un habit différent.

A l'extrême-nord du Gabon, rapprochant du Kamerun, vivent les *Osyebas* ou plutôt *Basyebas*, dont les *Mekurk* du Rio Bénito sont un rameau important.

Plus bas, occupant la majeure partie du Gabon, envahisseurs du Congo Français, vous trouverez la seconde branche de cette race Fang' la tribu Fang' proprement dite, dont on évalue le nombre à quatre ou cinq millions et que, seule, nous étudierons ici.

Ces deux branches sont sœurs, issues d'un même tronc ; cependant la langue a varié assez pour qu'au premier abord deux individus appartenant à l'une et l'autre des deux races ne se comprennent pas entre eux ; mais quelques jours suffisent amplement pour qu'ils puissent couramment converser ensemble.

Les Fang se divisent à leur tour en trois grandes familles : Les Fong. Les Betsi. Les Méké.

Les Betsi s'étendent principalement au nord du Gabon, dans les bassins du Muny, du Campo, de la Monda, du Komo, c'est-à-dire de Bata à Libreville.

Plus au sud, dans le Haut et le Bas-Ogowé, mêlés déjà, surtout vers le Komo, aux Betsi, on trouve les Méké.

Dans l'intérieur enfin, plus loin vers le nord, dans ces forêts immenses où nos cartes écrivent simplement RÉGIONS INEXPLORÉES, errent les Fong.

Entre ces trois familles, les différences dialectales sont peu sensibles : la langue est la même, mais les mots usités sont souvent différents, suivant les districts.

* * *

Avant de poursuivre plus loin ces notes sur la constitution des Fang, quelques mots sur leur situation au point de vue chrétien.

Les Osyebas sont encore tous païens et anthropophages, il n'y a point chez eux de mission catholique établie ; tout y est à faire.

A ce propos, me serait-il permis de vous faire part, chers lecteurs des *Missions catholiques*, d'un rêve longtemps caressé, et qui, si vous le vouliez bien, passerait vite à l'état de réalité ?

Une mission chez les Osyebas, au centre de la barbarie, dans ces espaces immenses où le nom de Jésus n'est pas connu, n'est-elle pas de nature à tenter quelque âme généreuse, quelque chrétien ambitieux de faire quelque chose de grand et de durable pour le Christ et pour la France ?

Depuis quelques mois, je suis en France et c'est, je vous l'assure, une vraie douleur pour le missionnaire, de voir combien peu, en notre chère patrie, on s'intéresse à cette grande œuvre des missions, des missions en pays français.

* * *

Les Fang sont partagés en trois familles sœurs : les Fong, les Bétsi, et les Méké.

L'étymologie de ces noms nous indiquera suffisamment leur origine, car nous y trouverons : Les Hommes de la forêt, les Hommes des Plantations forestières ; les Hommes de la Plaine.

Avant leur dernier exode, les Fang occupaient donc une contrée à cheval sur la lisière des grandes forêts tropicales du Nord dans la région de la Banane, qui seule peut être cultivée sous cette altitude. Nous trouverons plus tard, avec Le Play, *une* des raisons de l'anthropophagie des Fang dans cet habitat.

Ignorant l'art de la navigation, comme nous l'attestent encore tous les vieillards, ils ne devaient pas habiter sur le bord des grands fleuves, dont forcément ils auraient appris à utiliser le cours. Ils n'habitaient pas non plus sur le bord des grands lacs ; le mot " canot " représenté en Fang par *Bial* est d'origine étrangère, ou, si on l'admet comme indigène, à lui *seul* il doit former une classe particulière dans la classification de la langue, ce qui est au moins étrange. Comme les peuples du bassin du Haut-Nil, les Fang se servaient jadis pour traverser marais et cours d'eau, de légers radeaux en bois d'ambacht.

Les Fong, grands chasseurs de gibier, vivaient, comme aujourd'hui au sein de la Forêt. *Fong* en effet, veut dire Hommes de la forêt.

Les Bétsi (*ntsi* : espace de forêt débroussée pour planter) étaient établis à la lisière de la forêt tropicale. Hommes des plantations forestières, moitié chasseurs, moitié cultiva-

teurs, ils formaient la transition entre les trois branches de la grande famille.

Par suite d'une loi sociale que nous retrouvons sous tous les climats, chaque famille Bétsi devait prendre le nom du lieu qu'elle cultivait. Et ces noms, conservés encore aujourd'hui, nous donnent une idée du pays qu'elles habitaient : ce devait être une contrée abondant en vallées fertiles, coupée de nombreux ruisseaux. Ainsi, pour citer quelques noms, les Bétsi se divisèrent en Bétzi-ye-médzim, ye-ngol, ye-nkwak, yemvè, yeveng', etc., c'est-à-dire, du mot *ye* (vallée) : Bétsi de la vallée des Eaux, de la vallée du Ngol, de la vallée agréable, de la vallée défrichée. Ainsi, en France, avons-nous les Duval, Vallon, Vallée, Dubois, Dumarais, etc.

Lorsqu'on remonte à l'origine des familles Bétsi actuellement existantes, presque toujours on les rattache ainsi à une famille *Ye* quelconque.

Plus tard, par la force des choses, ces familles croissant en nombre, il fallut les distinguer encore, et chacune alors prit le nom du chef de la famille, joignant au nom propre de celui-ci le mot *Esa* (Père). Dans les Yemvè, par exemple, la branche principale garda le nom d'Eseinvé ; les branches collatérales furent les Esanken et plusieurs autres, mais toutes Yemvè. Chaque famille croissant encore, nouvelle séparation. D'autres familles, au contraire, moins nombreuses, gardèrent et gardent encore jusqu'à ce jour le nom primitif de *Ye* . .

Les Méké, gens des plaines, ne pouvaient prétendre à des noms semblables. Chaque famille prit donc immédiatement le nom de son père, du fondateur, du chef de la famille, ou plutôt, par suite d'un usage fréquent dans les tribus chamitiques et que l'on retrouve aujourd'hui dans les pays du nord de l'Amérique, ils se placèrent sous le vocable d'un animal quelconque dont ils firent, non pas peut-être l'ancêtre, mais le protecteur de la tribu. Jadis, il était interdit sous les peines les plus sévères de manger la chair de l'animal protecteur. Cet usage est aujourd'hui tombé en désuétude.

Du mot *Eba* (père, engendrer), les Méké se partagèrent donc en Ebifil, Ebimvéne, Ebimvul, etc., c'est-à-dire enfant du père fourmi, antilope, etc. Plus tard, comme leurs frères les Bétsi, ils se séparèrent en nouveaux clans, du nom des chefs des nouvelles familles. Au cours de cette étude, nous traiterons plus amplement de cette question si curieuse des généalogies : qu'il suffise pour le moment de dire que c'est là, pour nos Noirs, un moyen facile de se reconnaître.

Cette organisation, rappelant au reste, celle des clans écossais et irlandais, n'a pu s'établir qu'à une époque relativement éloignée et se fonder sur le principe même des cultures, question intéressante, mais qui nous entraînerait trop loin.

* * *

A première inspection de la carte, le lieu le plus favorable comme antique habitat des Fang paraît être le Plateau du Haut-Nil, précisément situé sur la lisière des grandes forêts, abondant en ruisseaux, en rivières, en plantations faciles, en gibier.

Examinons maintenant les traditions.

IX.—Les Traditions.

Dans une savante Etude publiée jadis dans le *Tour du Monde, Croisières sur les Côtes d'Afrique*, l'amiral Fleuriot de Langle a réuni la plus grande partie des traditions conservées par les Fang.

Elles se résument à peu près en ceci que les Fang viennent du Nord-Est, à une époque indéterminée, mais à coup sûr déjà lointaine.

* * *

Plus heureux encore que lui et ayant au reste l'avantage de la connaissance de la langue, je trouvais à Ayeng un vieux chef Fang dont la tête, ainsi qu'il me disait lui-même, avait vu beaucoup de choses et dont les dents avaient mangé beaucoup d'animaux différents ! Et, en disant cela, le

bonhomme me jetait, de côté, un regard oh ! mais un de ces petits regards caressants ! Non, mon ami, non, allons ! pas de convoitise mal placée.

Nous étions amis, cependant, et le soir dans l'*Abené*, tout en nous rôtissant des tibias devant des bûches énormes, jadis majestueux troncs d'arbre, autour du vieux conteur, attentifs, nous faisons cercle, notant avec intérêt ces souvenirs de jadis, témoins d'un temps disparu, dont la mémoire de quelques vieux au chef branlant garde seule quelques vestiges.

* * *

“ Vous autres, disait l'ancêtre, vous autres, vous étiez encore dans le talon de vos mères que déjà je lançais ma flèche contre les animaux de la forêt. A cette époque, nous étions loin, bien loin d'ici. Nous ne connaissions ni la poudre, ni les fusils qui parlent ; mais nos arcs étaient forts, notre coup d'œil prompt, et dans les brasiers immenses nous savions jeter à point les pierre d'où coule le fer ; nous savions forger nos armes et elles valaient mieux que celles d'aujourd'hui. Le père de mon père habitait avec nous et le soir, à la veillée, il nous retraçait comme je le fais maintenant des histoires du temps passé. Ah ! il y a longtemps de cela !

“ Il y a longtemps, bien longtemps déjà, mon peuple habitait dans les vallées fertiles où les bananiers peuplaient en abondance. Nous n'avions à cette époque ni manioc, ni maïs, cela est venu bien plus tard ; mais beaucoup d'autres choses très bonnes à manger les remplaçaient.

“ Un peuple très méchant vint nous attaquer ; les Bemvu étaient plus nombreux et plus forts que nous, et tous ceux qui tombaient entre leurs mains étaient mangés.

“ Et alors nous sommes partis. Pendant treize lunes, nous avons marché, marché sans relâche. Et sur le chemin, beaucoup d'hommes, beaucoup de femmes, beaucoup d'enfants se sont couchés. Et d'eux, l'on disait : “ C'est fini ! ”

“ Nous étions arrivés dans un pays de montagnes, très grandes, très grandes. Il nous fallait monter, monter toujours, les pierres aiguës nous coupaient les pieds et, pour la première fois, nous vîmes l'eau devenir dure comme les pierres : on la prenait entre les mains et si on la mettait dans sa bouche, elle brûlait la langue et redevenait liquide.”

* * *

A ces paroles, un mouvement d'incrédulité se manifesta dans l'assistance. De l'eau dure comme des cailloux, qui donc jamais avait entendu parler de ça ! Evidemment, le vieux voulait se moquer. Je dus interposer mon autorité et affirmer qu'en effet, souvent, dans mon pays, j'avais vu moi-même l'eau devenir dure !

Et le vieux poursuivait :

“ Oui ! l'eau était dure, et le corps tout entier avait froid et par là il n'y avait pas de forêts, pas de bananes : pour vivre, il nous fallait déterrer les racines et on n'en trouvait guère. Puis on redescendit vers des vallées profondes et là nos chasseurs tuaient des bœufs sauvages qui y vivaient en grandes troupes. C'était un heureux temps ! Tous les jours, il y avait de la viande à manger, et beaucoup, les marmites étaient pleines, et nos paniers garnis de bons morceaux séchés au soleil.

“ Cela se passait du temps de mon grand-père et alors les guerriers étaient heureux !”

Et, penchant sur sa poitrine sa tête chenue, le vieux chef, en de si touchants souvenirs, s'absorbait de plus en plus.

Le vieux chef sortit enfin de sa méditation :

“ Dans ces heureuses vallées, continua-t-il, les Fang demeurèrent longtemps et mon grand-père y mourut. Mais comme sans cesse le nombre des enfants croissait et qu'en même temps la viande diminuait, la faim de nouveau régnait dans les huttes.

“ Longtemps auparavant, une partie de nos frères, ceux

qui étaient en avant de nous, étaient partis vers les pays du sud.

“ Chassés à leur tour par des peuples méchants, nos frères de l'intérieur de la forêt commençaient à arriver dans nos vallées ; mais ils étaient devenus mauvais et ils nous faisaient la guerre.

“ Il nous fallut donc repartir ; j'étais bien jeune alors et mon père me portait encore sur ses épaules. Nous marchâmes longtemps, longtemps, le long d'une grande rivière que l'on appelait Bah.

“ Et plus nous marchions, plus la rivière devenait forte ; elle coulait à notre droite et avec elle peu à peu nous remontions vers le nord.

“ Toutes les autres rivières que nous trouvions venaient se jeter dans la grande et leurs sources étaient vers le sud.

“ Souvent, il nous était bien difficile de les franchir et cet obstacle nous arrêtait longtemps. Dans le beau pays que nos ancêtres avaient quitté, les Fang n'avaient pas de grandes rivières et ils ne connaissaient pas les canots comme aux jours de maintenant.

“ Les peuples dont nous traversions les terres étaient toujours fort méchants : ils nous faisaient la guerre et beaucoup d'entre nous mouraient. Les petits hommes de la brousse surtout, ceux que nous appelons maintenant Békü, nous poursuivaient avec acharnement, cachés dans la forêt, insaisissables, presque invisibles. On entendait siffler leurs petites flèches, *psch, vsch, fuit, fuit*, et ceux qu'elles atteignaient, mouraient. Leur arc était court, mais leur bras fort . . . Mes amis, lorsque vous rencontrerez des Békü, rappelez-vous que leurs pères ont tué beaucoup de nos pères, et soyez impitoyables.

“ Lorsqu'il fallait donc passer des rivières, nos ancêtres étaient arrêtés longtemps. Coupant de gros arbres, ils les réunissaient par des lianes, puis s'aventuraient sur ce sol mobile, s'efforçant d'atteindre l'autre bord ; mais tous n'y

arrivaient pas : tantôt les lianes se brisaient, tantôt les arbres étaient emportés bien loin par les flots tumultueux de la rivière et, nos frères ainsi emportés, on ne les voyait jamais.

“ Après onze lunes de voyage, nous fûmes arrêtés par une rivière qui venait du Sud : elle marchait très vite, très vite ; devant nous, il y avait beaucoup d'eau, de grandes plaines, le gibier était abondant.

“ A la saison des pluies surtout, l'eau montait haut, et cet endroit-là, nous l'avons appelé Teuj. Tout autour des marais, les cases furent bâties, village par village ; les bananiers donnaient une récolte abondante et dans toutes les huttes, vous auriez trouvé de grands paniers remplis de poissons secs.

“ Et un jour, jour bien funeste, nous vîmes apparaître des hommes, montés sur d'étranges animaux à quatre pattes, avec qui ils ne semblaient faire qu'un. Ces animaux-là, vous les avez retrouvés à la côte, mes enfants, et vous les connaissez maintenant. C'étaient des chevaux. Mais nous, alors, nous ne les connaissions pas.

“ Et ces hommes attaquèrent nos guerriers. Pour se défendre, ceux-ci n'avaient que leurs boucliers en peau d'éléphant, leurs couteaux et leurs sagaies. Les autres étaient garnis de fer, leurs habits étaient de fer et leurs lances étaient longues. Beaucoup des nôtres périrent.

“ Nos chefs décidèrent alors d'abandonner cet endroit mauvais et, en hâte, notre tribu redescendit vers le sud. A notre droite, se dressaient de hautes montagnes. Mais les vieux se rappelaient les misères que jadis ils avaient endurés dans les rochers et ils nous détournèrent de ce chemin.

“ A partir de ce temps, toujours nous marchâmes vers le Sud : souvent, l'on décidait de s'arrêter pour bâtir un nouveau village ; mais derrière nous venaient sans cesse d'autres tribus et, sous peine de mourir de faim, il nous fallait bien vite reprendre la marche en avant.

“ Tous les Fang se réunirent enfin dans un endroit nommé Ekumaza et c'est là qu'eut lieu la dernière séparation. En ce lieu, deux grandes rivières viennent se réunir ; c'est au point de jonction qu'eut lieu le dernier palabre. On y décida de se séparer complètement. Les uns (ce sont aujourd'hui nos frères les Fong) partirent à droite, le long d'une grande rivière qui s'en allait de ce côté vers la mer et que nous avons appelée Dzung. Les autres (c'étaient les Méké) continuèrent à descendre vers le Sud, le long d'une rivière nommée Dzoh, et nous autres enfin, les Bétsi, nous primes au milieu, descendant vers l'Ouest.

“ Nous fûmes d'abord arrêtés par une grande montagne et tout en haut, tout en haut, il nous fallut passer par un étroit défilé entre deux grosses pierres. Là vivaient des bœufs sauvages et nous en avons tué. Il y avait aussi beaucoup de gros éléphants, et à cause de cela nous avons appelé la montagne Ekumanzork (Le père Eléphant).

“ Puis nous avons suivi les rivières qui s'en allaient vers l'Ouest et c'est ainsi que, de nos tribus, les unes descendaient la Wôm, les autres le Komm, et nous, le Ntèm, puis la Noya, puis l'Ebè et enfin cette rivière Tsini où nous sommes maintenant établis près des Blancs, heureux, non loin de la mer et en paix pour longtemps, je l'espère du moins.”

Tel fut le récit du vieillard. Il se tut alors, réfléchissant aux vicissitudes de sa jeunesse et de son âge mûr. A ses pieds, le feu s'éteignait mourant : à peine quelques rares étincelles brillaient-elles de temps à autre, répandant sur les murs de la case une fugitive lueur. . .

Un à un, les jeunes gens s'éloignèrent, causant entre eux, à voix basse, de ce qu'ils venaient d'entendre, puis le silence se fit, et chacun, retiré dans sa case, pensait aux jours d'autrefois, aux luttes des ancêtres, regrettant peut-être ces âges héroïques de la lutte pour la vie, de la lutte de chaque jour, de chaque heure, de chaque instant. . . . (A suivre).

Le culte de Marie dans l'Ouganda

es lignes suivantes ont été communiquées à la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, par le P. Belaue, autrefois curé dans le diocèse de Chartres, maintenant missionnaire dans la Congrégation des Pères-Blancs. Elles ont été tirées d'une lettre de Mgr Streicher.

Les Baganda sentent un besoin irrésistible d'aimer la Sainte Vierge. A peine ont-ils connu le nom de Marie, qu'aussitôt ils lui ont donné leur cœur. Le jour où le païen fait le signe de la croix, il jette ses amulettes dans la broussaille et va à la recherche d'une médaille ; dès l'instant où une païenne consent à prier, elle dédaigne son collier de perles et ses bracelets d'ivoire et soupire elle aussi après une médaille.

Hélas ! les médailles sont trop rares ici. Il nous en faudrait à Villa-Maria au moins dix mille par chaque caravane et notre budget ne nous en alloue qu'un seul millier ! !

Cette dévotion pour la Sainte Vierge va toujours grandissant, à mesure qu'approche l'époque du baptême. Nous avons en tout temps, à la mission, quinze cents catéchumènes que nous préparons immédiatement au baptême. A mesure que trois cents sont régénérés, trois cents nouvelles recrues prennent la place de ceux qui sont devenus chrétiens. Parmi ceux-ci, il y a des chefs de village et des paysans, des enfants et des vieillards, beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles ; impossible de vous dépeindre la vénération et le culte enthousiaste que cette foule de catéchumènes a pour Marie !

Chaque matin, aussitôt après l'instruction, ils vont, disent-ils, " faire la cour à Marie." Les uns escaladent la

colline au pas de course, les autres vont d'un train plus modéré, par bandes de dix à vingt, repassant en chœur la leçon qu'on vient de leur enseigner. A mesure qu'ils arrivent au sommet de la colline, ils tombent à genoux sur le rocher contre les murs extérieurs de la chapelle (les catéchumènes ne pénètrent pas à l'intérieur) et après avoir récité un *Pater* et un *Ave*, chacun sans plus s'occuper de ses voisins, adresse à haute voix à Marie, sa requête, qu'il répète mille fois sur les tons les plus plaintifs. Ces prières qui s'échappent alors de leurs lèvres ou plutôt de leur cœur, ardentes, spontanées, comme la flamme s'élançant du brasier, peuvent toutes se résumer en ces mots : " Vierge Marie ! ma mère ! aie pitié de moi ! Donne-moi le baptême ! "

Toutes ces voix d'enfants, d'hommes, de femmes s'élevant au ciel, tumultueuses, suppliantes, avec un éclat auquel nos oreilles européennes sont peu accoutumées, doivent être assurément pour Marie une délicieuse musique et une excellente prière.

Ces chers nègres, dont le cœur est souvent si pauvre de reconnaissance et d'affection envers les hommes, trouvent les expressions les plus tendres, dès qu'il s'agit d'honorer la Sainte Vierge. Le petit enfant l'appelle *mama* ; les jeunes filles, *leur sœur* ; les vieillards, *leur grand'mère*. J'ai entendu de ces pauvres vieux qui l'appelaient *leur enfant*, *leur petite fille* ! Termes qui, dans la bouche de celui qui les profère, sont l'expression de ce qu'il y a de plus cher au cœur. Vraiment, tout ce qu'il y a de poésie et de tendresse dans ces âmes est pour Marie.

Un matin je faisais mon action de grâce au pied de l'autel. Un groupe de femmes agenouillées à l'extérieur contre la muraille murmurait des prières, quand l'une d'elles, soulevant son petit enfant, l'approche de la fenêtre en lui disant : " Petro ! dis à la Sainte Vierge : Mama, je t'aime. " Instinctivement, je tourne la tête ; une légère brise soulevait les rideaux et j'aperçois mon noir chérubin au

visage souriant, ses grands yeux fixés sur la statue de Marie, ses petites mains cramponnées aux barreaux de la fenêtre, répétant de sa voix enfantine la leçon de sa mère : “ Mama, Vierge Marie, je t’aime. ”

Et l’heureuse mère, déposant l’enfant à terre : “ Petro, lui dit-elle, as-tu vu la Vierge comme elle souriait. ”

Or cette femme n’avait pas encore reçu le baptême.

Avez-vous jamais entendu dire que dans nos pays d’Europe, où le culte de Marie est des plus florissant, l’amour de la Sainte Vierge s’exhalât d’un cœur en accents plus naïfs et plus candides ?

* * *

Si des catéchumènes j’en arrive aux néophytes, que de choses édifiantes encore j’aurais à vous dire sur leur dévotion à la très Sainte Vierge ! Le culte que le catéchumène a pour la médaille, le néophyte le reporte sur son chapelet. En prévision de son baptême, le catéchumène cueille dans la forêt les baies d’un arbrisseau, très dures, d’un noir brillant, appelées “ malanga. ” Puis il trouve sur les bords du Nionza un roseau filamenteux assez semblable au papyrus, appelé “ kibbo. ” Avec les filaments de ce roseau, le Munganda tresse une ficelle qui servira de chaînette à son rosaire. Les graines de malanga, une fois percées, enfilées et distribués en cinq dizaines, il noue le tout dans la pente de son lubugo (vêtement d’écorce d’arbre) en attendant le jour du baptême. Aussitôt que l’eau sainte a coulé sur son front, et avant même de sortir de l’église, il se passe au cou le chapelet de Malanga. C’est ce qu’il appelle son “ lusamba, ” comme qui dirait son collier “ d’honneur. ”

O heureux ! mille fois heureux celui qui peut se procurer un véritable chapelet d’Europe ! Pour avoir un chapelet de France, le jeune homme se fait petit marchand : il achète à bas prix à des pêcheurs du lac quelques poissons qu’il revend à très petit bénéfice ; et quand, après plusieurs

semaines, il se voit entre les mains un nombre de cauris suffisant pour acheter l'objet de ses rêves, alors sa joie ne connaît plus de bornes.

Dans l'Ouganda, un néophyte sans chapelet et couvert seulement de quelques guénilles a-t-il à choisir entre un habit neuf et un chapelet, c'est le chapelet qu'il préférera sans hésiter, et, si vous lui objectez qu'il grelotte de froid par ces temps pluvieux, il vous répliquera ce que j'ai maintes fois entendu : *sapule esinga byonna*. (Un chapelet est préférable à tout).

Depuis le premier ministre du royaume jusqu'au dernier des esclaves, tous les Baganda, sans exception, portent au cou la couronne de Marie, avec cette différence que les grands chefs se réservent les chapelets à grains plus gros, et tous, même ceux qui n'ont qu'un rosaire de malanga, en sont aussi fiers que l'écolier l'est de ses croix d'honneur ou le vieux soldat de sa décoration.

Une fois en possession du chapelet, le néophyte le récite. Je ne sache pas que parmi nos quinze mille chrétiens du Buddu, il y en ait un seul qui ne récite habituellement son chapelet chaque jour, et je connais une foule de néophytes qui récitent journallement le rosaire en entier.

La dévotion à la Sainte Vierge occupe dans la vie des Baganda une place immense : tout ce qu'il leur arrive d'heureux, c'est à Marie qu'ils l'attribuent ; toute joie, toute bonne fortune, c'est Marie qui en est la source. Quand le chrétien muganda revient sain et sauf d'une expédition militaire, il n'a qu'une réponse à faire aux félicitations de ses amis : La Vierge Marie m'a gardé. Merci de l'avoir priée pour moi

Quand de guerrier devenu chasseur d'éléphant, il revient des forêts avec une défense d'ivoire qu'il convertit aussitôt en cotonnades, il met toujours de côté une étoffe aux brillantes couleurs : c'est la part de Marie qui l'a aidé. La mère qui met au monde un nouveau-né, le convalescent qui

relève de maladie, l'heureux néophyte après toute entreprise qui a réussi, vont déposer aux pieds de la Sainte Vierge l'hommage de leur reconnaissance.

Le culte des Baganda pour la Sainte Vierge n'est pas un culte superficiel, comme on pourrait le croire de la part de pauvres noirs, ce n'est pas une dévotion de sensiblerie, de sentimentalité, non, en même temps qu'il est affectueux, ce culte est mâle, il est solide, il est généreux, il part du cœur avant de tomber des lèvres.

Leur dévotion se traduit en effet par des jeûnes pénibles, par des mortifications auxquelles vous auriez peine à croire. Nous avons beaucoup de néophytes, surtout parmi les femmes qui, le samedi, ne mangent qu'une seule fois, à la tombée de la nuit ; d'autres, qui s'abstiennent de tout condiment. Et tout cela pour honorer la Sainte Vierge.

Il y a dans l'Ouganda des chrétiennes qui, chaque semaine, passent une nuit entière prosternée sous le portique de la Sainte Vierge.

La dévotion des Baganda pour Marie est généreuse, car ils prennent sur leur nécessaire pour faire l'aumône. Quand un enfant reçoit un cauri (petit coquillage qui a une valeur de un centime à un centime et demi) bien blanc, bien luisant, c'est sur le marchepied de l'autel de Marie qu'il va le jeter ; souvent cet enfant n'a pour se couvrir qu'un morceau d'étoffe, qu'importe ! il donnera fièrement son obole.

Un seul fait vous prouvera la générosité de leur dévotion. Il y a quelques mois, quand il s'agit de construire une chapelle neuve, en briques, le tronc de la Sainte Vierge se trouvait enrichi de 40,000 cauris. Quarante mille cauris ! c'est une somme immense, quand on songe à l'extrême indigence où sont réduits la plupart de nos néophytes.

* * *

Si les Baganda aiment la Sainte Vierge, je dois vous dire qu'ils en sont tendrement aimés, car Marie leur rend amour

pour amour. Passant sous silence les faveurs particulières, je ne vous écrirai que le bienfait national, dont cette bonne mère vient de gratifier nos Baganda.

Depuis cinq années que je suis au Buddu, je vois avec douleur nos chrétiens décimés par la peste bubonnaire, endémique au Buddu, peste que les indigènes appellent *Kaumpuli*. Au mois de février, le fléau devint tellement meurtrier que les missionnaires crurent devoir pousser vers Marie un suprême cri d'appel en faveur de leurs enfants qui se mouraient. Les deux missions établies au Buddu, Bikira et Villa-Maria, s'entendirent à l'amiable, et il fut convenu que le 24 février, à deux heures de l'après-midi, aurait lieu une procession, précédée de trois jours de jeûne, durant lesquels les chrétiens s'abstiendraient même de boire le vin de bananes.

Ce fut un jour mémorable : la procession se déroula longue, majestueuse, recueillie, le chapelet était récité en chœur et chaque dizaine était interrompue par le couplet d'un cantique, composé pour la circonstance sur l'air plaintif du " Pitié, mon Dieu " et la foule reprenait le refrain : *O Marie, notre Mère, notre Espérance. Le malheur nous accable, soyez notre Avocate !*

Un autel était dressé en plein air, sur le sommet de la colline. Pour fléchir plus sûrement l'avocate des affligés, toute la chrétienté de Villa-Maria, par la bouche du Père supérieur, fit vœu de construire à Marie une chapelle en briques et de se consacrer à Elle !

Les quinze jours qui suivirent cette procession, pas un seul nouveau malade, plus un seul décès. Tous les malades d'autrefois guérissaient comme par enchantement, sans aucun remède.

Déjà on croyait que c'en était fait du *kaumpuli*, quand subit ment il reparut. Les malades affluaient, une centaine par jour, mais *tous guérissaient*.

Il fallait se hâter d'accomplir le vœu du 24 février. Dès que les pluies eurent cessé, on se mit à l'œuvre.

Depuis que fut posée la première brique nous n'avons eu à Villa-Maria que deux victimes du kaumpuli.

La chapelle s'éleva rapidement, gracieuse et coquette

Le jour de l'inauguration ne se fit pas attendre. Ce jour-là, à l'intérieur, les murailles disparaissaient sous les oriflammes, les guirlandes, les images coloriées et les tentures de toutes nuances. De larges bandes de satin, bleu, rouge et surtout blanc, suspendues en forme de dôme se réunissaient en couronne au-dessus de la statue de Marie immaculée.

Plus de quinze mille Baganda couvraient les flancs de la colline. Le Révérend Père Moullec, supérieur de Bikira (Notre-Dame-des-Victoires), avait accepté de bénir la chapelle.

À l'issue de la bénédiction, on lut l'acte solennel par lequel le Buddu se consacrait à Marie. Aussitôt cette lecture terminée, une triple salve de mousqueterie déchira les airs et la foule enthousiasmée y répondit par d'interminables cris de joie.

Cher petit oratoire bâti et décoré avec les aumônes de nos pieux Baganda ! Puisse Celle qu'on y honore continuer à bénir les missionnaires qui porte son rosaire et sa blanche livrée et qui se feront toujours un bonheur de travailler à l'extension de son culte !